

Bastide

GROUPE

Bastide
GROUPE
SIÈGE SOCIAL

Rapport Financier Semestriel au 31 décembre 2025

Bastide Le Confort Médical
SA au capital de 3 360 847,05 euros
12 avenue de la Dame – Centre Euro 2000
30132 CAISSARGUES
305 635 039 RCS NIMES



SOMMAIRE

I – DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET LA REGULARITE DES COMPTES.....	04
II – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES.....	05
III – INFORMATIONS JURIDIQUES SEMESTRIELLES	56
IV – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2025	60

I – DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES ASSUMANT LA RESPONSABILITE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET LA REGULARITE DES COMPTES

J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Caissargues, le 30 mars 2026

Vincent BASTIDE

Président Directeur Général

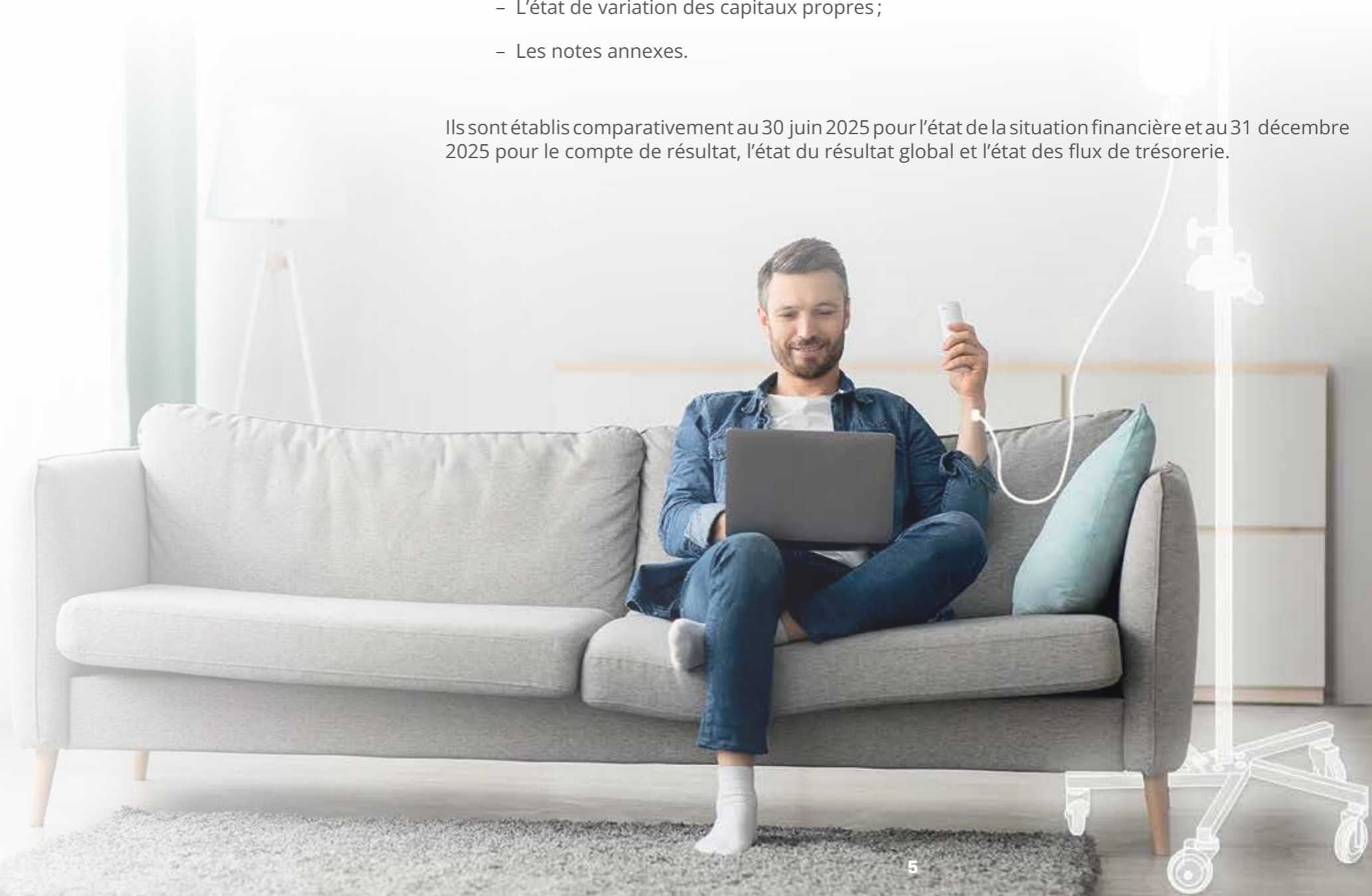
II – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES RESUMES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe Bastide Le Confort Médical au 31 décembre 2025 sont établis conformément aux principes et méthodes définis par le référentiel International Financial Reporting Standards.

Ils présentent en milliers d'euros :

- L'état de la situation financière consolidée ;
- Le compte de résultat consolidé ;
- L'état consolidé du résultat global ;
- L'état consolidé des flux de trésorerie ;
- L'état de variation des capitaux propres ;
- Les notes annexes.

Ils sont établis comparativement au 30 juin 2025 pour l'état de la situation financière et au 31 décembre 2025 pour le compte de résultat, l'état du résultat global et l'état des flux de trésorerie.



SOMMAIRE des états financiers consolidés intermédiaires résumés

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	10
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	11
ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL	12
ETAT CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE	13
ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	14
Notes annexes	15
Présentation de l'entreprise	15
1. Base de préparation des états financiers consolidés	15
2. Nouvelles normes et interprétations	16
2.1. Nouvelles normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025	16
2.2. Autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026	16
3. Utilisation d'estimations et hypothèses	16
4. Principes et Méthodes comptables	18
4.1. Méthodes de consolidation	18
4.1.1. Entités contrôlées.....	18
4.1.2. Participations dans des entreprises associées et des coentreprises.....	19
4.1.3. Participations dans des activités conjointes.....	19
4.2. Conversion des états financiers des sociétés dont la devise fonctionnelle est autre que l'Euro	19
4.2.1. Conversion des états financiers des sociétés étrangères.....	19
4.2.2. Conversion des transactions en monnaies étrangères.....	20
4.3. Actifs immobilisés	20
4.3.1. Goodwill et regroupement d'entreprise	20
4.3.2. Autres actifs incorporels.....	21
4.3.3. Droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16).....	21
4.3.4. Actifs corporels.....	23
4.4. Pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé et des actifs non financiers	24
4.5. Instruments financiers actifs	25
4.5.1. Actifs financiers évalués au coût amorti.....	25
4.5.2. Actifs financiers évalués à la juste valeur par les capitaux propres non recyclables.....	26
4.5.3. Actifs financiers évalués à la juste valeur par les capitaux propres recyclables.....	26
4.5.4. Dépréciation des actifs financiers.....	26
4.6. Stocks	27

4.7. Actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente, activités non poursuivies	27
4.8. Capitaux propres	27
4.8.1. Actions d'autocontrôle	27
4.8.2. Paiements en actions et assimilés	28
4.9. Provisions	28
4.10. Passifs financiers	28
4.11. Justes valeurs des actifs et passifs financiers	28
4.12. Régimes de retraite et autres engagements sociaux postérieurs à l'emploi	29
4.13. Produit des activités ordinaires	29
4.14. Autres éléments du résultat opérationnel	30
4.15. Éléments financiers au compte de résultat consolidé	31
4.16. Impôt sur les résultats	31
5. Evènements significatifs de l'exercice	31
5.1. Acquisitions avec entrée de périmètre de consolidation	31
5.1.1. 2CAPSANTE	31
5.2. Acquisitions sans changement de périmètre de consolidation	32
5.3. Entrées de périmètre	32
5.4. Sorties de périmètre	32
5.5. TUP	32
5.6. Autres faits marquants de l'exercice	32
5.6.1. Contrôle fiscal 2018 à 2022	32
6.1 Actifs non courants	33
6.1.1. Goodwill	33
6.1.2. Droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16)	35
6.1.3. Actifs incorporels	36
6.1.4. Actifs corporels	37
6.1.5. Participation dans des entreprises associées	37
6.1.6. Autres actifs financiers non courants	38
6.1.7. Information géographique relative aux actifs non courants	38
6.2 Actifs courants	39
6.2.1. Autres actifs financiers courants	39
6.2.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie passive	40
6.3 Capitaux propres	40
6.3.1. Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	40
6.3.2. Participations ne donnant pas le contrôle	40
6.3.3. Paiements fondés sur les actions	40
6.4 Provisions	41

6.5 Dettes financières courantes et non courantes	41
6.5.1. Composition des dettes financières	41
6.5.2. Evolution des dettes financières	42
6.5.3. Échéances contractuelles sur l'endettement financier net	42
6.5.4. Engagements du Groupe dans le cadre des financements obtenus	43
6.5.5. Obligations locatives (IFRS 16)	44
6.6 Passifs courants et non courants	44
6.7 Besoin en fonds de roulement	45
6.8 Produits	45
6.8.1. Chiffre d'affaires	45
6.8.2. Résultat opérationnel	47
6.9 Autres produits et charges opérationnels	47
6.10 Coûts de l'endettement financier net	48
6.11 Autres produits et charges financiers	49
6.12 Impôts sur le résultat	49
6.12.1. Analyse de la charge fiscale	49
6.12.2. Analyse des impôts différés	51
6.13 Information par secteur	51
6.14 Résultats nets par action	51
6.15 Engagements hors bilan et suretés réelles	51
6.16 Gestion des risques financiers	51
6.17 Actifs et passifs éventuels	52
6.17.1. Litiges commerciaux	52
6.17.2. Autres litiges	52
6.18 Opérations avec les parties liées	52
6.19 Evénements postérieurs à la clôture	52
6.20 Liste des sociétés intégrées dans les états financiers consolidés	53

Etat de la situation financière consolidée

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes	31/12/2025	30/06/2025
Actifs non courants		386 400	384 440
Goodwill	6.1.1	182 025	182 031
Droits d'utilisation des actifs loués	6.1.2	52 161	54 565
Autres actifs incorporels	6.1.3	10 526	9 933
Actifs corporels	6.1.4	132 849	128 983
Titres mis en équivalence	6.1.5	124	125
Autres actifs financiers non courants	6.1.6	7 353	7 489
Actifs d'impôts différés	6.1.2.2	1 364	1 315
Actifs courants		194 123	276 587
Stocks et en cours	6.2	39 609	39 956
Clients et comptes rattachés	6.2	79 122	68 962
Autres créances	6.2	46 674	45 338
Autres actifs courants	6.2	3 245	5 453
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.2.2	25 472	25 490
Actifs destinés à être cédés	4.7	0	91 389
TOTAL ACTIF		580 523	661 028
PASSIF (en milliers d'euros)			
Capital		3 361	3 361
Primes liées au capital		9 466	9 466
Résultats accumulés		89 920	59 306
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	6.3	102 746	72 132
Participations ne donnant pas le contrôle		-307	-834
Total des capitaux propres	6.3	102 439	71 299
Passifs non courants		310 081	389 534
Emprunts obligataires	6.5.1	25 524	25 483
Emprunts et dettes financières non courants	6.5.1	241 741	317 824
Obligations locatives non courantes	6.5.5	35 329	38 218
Provisions non courantes	6.4	1 217	2 857
Passif d'impôts différés	6.1.2.2	1 047	1 060
Autres passifs non courants	6.6	5 223	4 091
Passifs courants		168 002	200 195
Emprunts et concours bancaires courants	6.5.1	2 526	11 166
Obligations locatives courantes	6.5.5	19 013	18 466
Provisions courantes	6.4	3 448	2 260
Fournisseurs et comptes rattachés	6.6	85 744	74 259
Autres passifs courants	6.6	57 270	56 363
Passifs destinés à être cédés	4.7	0	37 680
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		580 523	661 028

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	Notes	31/12/2025	31/12/2024 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	6.8.1	260 367	241 084
Autres produits de l'activité		0	0
Achats consommés		-84 486	-76 204
Charges externes		-42 380	-39 518
Charges de personnel		-73 601	-71 581
Impôts et taxes		-2 156	-2 121
Dotations aux amortissements		-31 451	-28 571
(Dotations) Reprises aux dépréciations d'actifs et aux provisions pour risques et charges		-2 739	-1 217
Autres produits opérationnels courants		899	1 385
Autres charges opérationnelles courantes		-915	-778
Résultat opérationnel courant		23 538	22 480
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	6.9	350	544
Autres produits opérationnels non courants	6.9	1 851	1 776
Autres charges opérationnelles non courantes	6.9	-3 517	-5 047
Résultat opérationnel		22 222	19 753
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	6.1.5	0	0
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence		22 222	19 753
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	
Coût de l'endettement financier brut		-12 720	-16 264
Coût de l'endettement financier net	6.10	-12 720	-16 264
Autres produits et charges financiers	6.11	-400	1 799
Résultat avant impôt		9 102	5 287
Impôt sur le résultat	6.12	-2 878	-5 425
Résultat net des activités poursuivies		6 224	-138
Résultat net des activités non poursuivies		24 409	2 309
Résultat net		30 633	2 171
Dont :			
- Part des propriétaires de la Société		29 534	589
- Part des participations ne donnant pas le contrôle		1 099	1 582
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère par action			
Non dilué (en euros) ^(*)	6.14	3,95	0,08
Dilué (en euros) ^(**)	6.14	3,72	-0,07
^(*) calculé au titre des différentes périodes sur le nombre d'actions existant :		7 468 549	7 460 450
^(**) calculé au titre des différentes périodes sur le nombre d'actions existant et potentiel :		7 937 695	7 940 827

(1) Les données comparatives au 31 décembre 2024 ont été retraitées du fait du classement en « Activités non poursuivies » conformément à la norme IFRS 5 (cf. Note 4.7).

Etat consolidé du résultat global

En milliers d'euros	Notes	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net consolidé de la période		30 633	2 171
Ecarts actuariels sur engagements de retraite		0	-30
Impôts		0	0
Éléments du résultat global non recyclables en résultat net		0	-30
Ajustements de valeur sur actifs financiers disponibles à la vente		0	0
Variation de juste valeur des instruments financiers de couverture		1 431	-3 211
Ecarts de conversion		-159	-162
Impôts		-358	803
Autres éléments du résultat global recyclables en résultat net		914	-2 570
Total des autres éléments du résultat global		914	-2 600
Résultat global de la période		31 547	-429
Dont :			
- Part des propriétaires de la Société		30 447	-2 010
- Part des participations ne donnant pas le contrôle		1 100	1 581



Etat consolidé des flux de trésorerie

En milliers d'euros	Notes	31/12/2025	31/12/2024 ⁽¹⁾
Résultat net		30 633	2 171
Résultat des activités non maintenues		24 409	2 309
Résultat des activités poursuivies		6 224	-138
Dotations nettes aux amortissements et provisions	6.1	21 622	19 084
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16)	6.1.2	9 829	9 518
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		0	2
Charges et produits calculés aux stocks-options et assimilés		0	0
Autres produits et charges calculés		0	-566
Plus et moins-values de cession		517	391
Quote-part de résultat liés aux sociétés mises en équivalence		0	0
Dividendes sur entités non consolidés		0	-7
Impact des activités abandonnées	4.7	0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		38 192	28 285
Coût de l'endettement financier net	6.10	12 720	16 264
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	6.12.1	2 878	5 425
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		53 790	49 974
Impôt versé		-705	-5 733
Variation du BFR lié à l'activité	6.7	5 241	-1 840
Autres flux liés aux activités opérationnelles		0	225
Impact des activités abandonnées		0	0
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		58 326	42 627
Incidence des variations de périmètre		76 189	-1 242
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	6.1	-26 581	-28 557
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		441	1 123
Acquisition d'actifs financiers		-78	1
Cession d'actifs financiers		-1 874	0
Variation des prêts et avances consentis		-147	-61
Dividendes reçus sur titres non consolidés		0	0
Impact des activités abandonnées		0	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		47 949	-28 736
Versement des actionnaires de la société mère lors d'augmentation de capital		0	0
Cession (acquisition) nette d'actions propres		0	0
Dividendes versés		-684	-1 100
Emission d'emprunts	6.5.1	766	324 767
Remboursement d'emprunts	6.5.1	-84 850	-309 304
Remboursement des obligations locatives (IFRS 16)	6.5.5	-7 924	-8 214
Intérêts financiers nets versés		-13 469	-15 805
Autres flux liés aux opérations de financement		0	-702
Impact des activités abandonnées		0	0
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		-106 161	-10 356
Incidence des variations des cours des devises		-10	-14
Variation de la trésorerie nette		105	3 520
Reclassement de la trésorerie des activités non poursuivies		0	3 964
Trésorerie d'ouverture		24 690	23 612
Trésorerie de clôture		24 795	31 096
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.2.2	25 472	31 305
Trésorerie passive	6.2.2	-678	-209

(1) Les données comparatives au 31 décembre 2024 ont été retraitées du fait du classement en « Activités non poursuivies » conformément à la norme IFRS 5 (cf. Note 4.7).

Etat de variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Primes liées au capital	Titres d'auto-contrôle	Résultats accumulés	Total attribuables aux actionnaires de la société-mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Montant au 30 juin 2024	3 359	9 466	-1 555	68 502	79 772	953	80 725
Résultat de la période				528	528	1 031	1 560
Autres éléments du résultat global				-2 486	-2 486	0	-2 486
Résultat global consolidé	0	0	0	-1 957	-1 957	1 031	-926
Augmentation de capital	2				2		2
Dividendes versés				154	154	-723	-569
Variations de périmètre				-7	-7	-574	-581
Rachat part minoritaire				-4 786	-4 786	-1 225	-6 011
Variation autocontrôle					0		0
Variation paiement fondés sur les actions					0		0
Autres variations				-1 044	-1 044	-296	-1 340
Total des transactions avec les actionnaires	2	0	0	-5 683	-5 681	-2 818	-8 499
Montant au 30 juin 2025	3 361	9 466	-1 555	60 860	72 132	-834	71 299
Résultat de la période				29 534	29 534	1 099	30 633
Autres éléments du résultat global				914	914	1	915
Résultat global consolidé	0	0	0	30 448	30 448	1 100	31 548
Augmentation de capital					0		0
Dividendes versés				-106	-106	-579	-685
Variations de périmètre				-3	-3		-3
Rachat part minoritaire					0		0
Variation autocontrôle					0		0
Variation paiement fondés sur les actions					0		0
Autres variations				275	275	6	281
Total des transactions avec les actionnaires	0	0	0	167	167	-573	-406
Montant au 31 décembre 2025	3 361	9 466	-1 555	91 474	102 746	-306	102 439

Notes annexes

Les états financiers consolidés du Groupe Bastide Le Confort Médical (ci-après « le groupe »), au 31 décembre 2025 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration de la société Bastide Le Confort Médical qui s'est tenu le 17 mars 2026.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés au 31 décembre 2025.

Présentation de l'entreprise

La société Bastide Le Confort Médical, dont le siège est sis au 12 Avenue de la Dame 30132 CAISSARGUES en France, est une Société Anonyme de droit français cotée sur le compartiment B du marché Euronext Paris sous le code ISIN FR0000035370. Elle est spécialisée dans les prestations de soins à domicile à destination des personnes âgées, malades et handicapées.

1. Base de préparation des états financiers consolidés

En application du règlement n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2025 sont préparés conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site Internet de l'Union européenne à l'adresse :

<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/ALL/?uri=CELEX:32008R1126>

En cas d'absence de normes ou d'interprétations IFRS adoptées par l'Union européenne et conformément à la norme IAS 8 « Principes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs », le Groupe peut se référer à d'autres normes IFRS traitant de problématiques similaires ou liées et au cadre conceptuel IFRS.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société Bastide Le Confort Médical (ci-après « la société mère »), des entités qu'elle contrôle (ci-après « les filiales ») et celles pour lesquelles elle exerce une influence notable. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, à savoir du 1er juillet 2025 au 31 décembre 2025, et sur la base de méthodes comptables homogènes.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Les états financiers consolidés intermédiaires au 31 décembre 2025 reflètent la situation comptable de la Société et de ses filiales, ainsi que les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et coentreprises.

2. Nouvelles normes et interprétations

Les méthodes et règles comptables sont décrites de façon détaillée dans la Note 4. Elles restent inchangées à l'exception de l'adoption des normes suivantes, effectives depuis les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

2.1. Nouvelles normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025

- Modification d'IAS 21 « Absence de convertibilité »

Ces nouvelles décisions n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes de notre Groupe.

2.2. Autres normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne, et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026

Les nouvelles normes, interprétations et amendements à des normes existantes et applicables aux périodes comptables ouvertes à compter du 1er janvier 2026 ou postérieurement n'ont pas été adoptés par anticipation par au Groupe au 31 décembre 2025. Elles concernent :

- Classement et évaluation des instruments financiers : Amendements à IFRS 9 et IFRS 7
- Contrats référençant de l'électricité dépendante de la nature : Amendements à IFRS 9 et IFRS 7
- Améliorations annuelles des normes comptables IFRS

Ces interprétations et amendements ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe.

3. Utilisation d'estimations et hypothèses

Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, le Groupe peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actif et de passif latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période.

Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et hypothèses sont :

- La durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles utilisée pour le calcul des amortissements : ces estimations sont décrites dans la note 4.3.4 des principes et méthodes comptables ;
- L'évaluation des écarts d'acquisition est décrite dans les paragraphes 4.3.1, 4.4 et 6.1.1 de l'annexe des états financiers consolidés relatives aux goodwill. Les estimations et hypothèses résident dans les modalités d'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis dans le cadre du regroupement d'entreprises.
- Les affectations reposent sur des hypothèses de flux futurs de trésorerie et de taux d'actualisation ;
- Les estimations et hypothèses concernant les tests de dépréciation des actifs qui sont décrites dans le paragraphe 6.1.1.3 et la note 4.4 des principes et méthodes comptables.

Concernant les tests sur les dépréciations d'actifs, ceux-ci sont essentiellement déterminés à partir de multiples usuels de transaction applicables au secteur et alternativement de projections actualisées des flux de trésorerie futurs sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu est le coût moyen pondéré du capital incluant une prime de risque. Ces tests sont réalisés au minimum une fois par an à la date de clôture des comptes consolidés du Groupe. Un test complémentaire peut être réalisé si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.

- L'appréciation du niveau de risque pour déterminer le montant des provisions pour risques et charges. Les paragraphes 6.4 et 6.17 de l'annexe des états financiers consolidés relatives aux provisions d'une part, et aux actifs et passifs éventuels d'autre part, décrivent les provisions constituées par le groupe. Dans la détermination de ces provisions, la direction du groupe a pris en compte la meilleure estimation de ces engagements.
- L'estimation de la juste valeur des compléments de prix et ses variations subséquentes.
- La catégorisation des contrats actifs entre location simple et location-financement et l'estimation de la durée des contrats retenues telles que décrite dans la note 4.3.3
- Le classement et l'évaluation d'actifs des activités non poursuivies (IFRS 5) qui sont décrits dans la note 4.7 des principes et méthodes comptables

Les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables du groupe et les principales sources d'incertitude des estimations sont identiques à ceux décrits dans les derniers états financiers annuels.

Le Groupe a évalué son exposition aux risques climatiques. Il n'a identifié aucun facteur de risque pouvant avoir une incidence significative sur ses activités. En s'inscrivant dans une politique de responsabilité environnementale le Groupe a cependant identifié des pistes afin de réduire son empreinte carbone telles que la déclaration de performance extra-financière ou le Pitchbook RSE l'exposent. Ces initiatives n'ont pas d'incidence sur les engagements présents ou futurs et n'ont ainsi pas conduit la direction à effectuer des traitements comptables spécifiques ou à modifier ses estimations dans le cadre du processus d'arrêté des comptes consolidés.

4. Principes et Méthodes comptables

Les méthodes comptables exposées ci-après ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les états financiers sont présentés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs destinés à la vente qui sont évalués selon la norme IFRS 5, des actifs et passifs réévalués à leur juste valeur dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, conformément aux principes énoncés par la norme IFRS 3, et des actifs et passifs suivants évalués à la juste valeur conformément aux normes IAS 32 et IFRS 9 : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction et instruments financiers désignés sur option à la juste valeur.

4.1. Méthodes de consolidation

Le Groupe apprécie le contrôle exercé sur une entité chaque fois que des faits et circonstances indiquent qu'un élément d'appréciation du contrôle est modifié.

4.1.1. Entités contrôlées

Le Groupe consolide par intégration globale les entités dont elle détient le contrôle.

Définition du contrôle

Le contrôle existe lorsque le Groupe remplit cumulativement les trois conditions suivantes :

- détient le pouvoir de direction sur les activités d'une entité ;
- s'expose aux rendements variables de l'entité ;
- dispose de la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ces rendements.

Méthode de l'intégration globale

L'intégration d'une filiale dans les comptes consolidés du groupe intervient à la date à laquelle le Groupe prend le contrôle et cesse le jour où le Groupe perd le contrôle de cette entité.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la part d'intérêt qui n'est pas attribuable directement ou indirectement au Groupe.

Les résultats et chacune des composantes des autres éléments du résultat global sont répartis entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle. Le résultat global des filiales est réparti entre le Groupe et les participations ne donnant pas le contrôle, y compris lorsque cette répartition aboutit à l'attribution d'une perte aux participations ne donnant pas le contrôle.

Les soldes et opérations réciproques entre les sociétés de notre Groupe sont éliminés des comptes consolidés.

Modification de pourcentages d'intérêt au sein de filiales consolidées

Les modifications de pourcentage d'intérêt dans les filiales qui n'entraînent pas de changement de mode de contrôle sont appréhendées comme des transactions portant sur les capitaux propres, s'agissant de transactions effectuées avec des actionnaires agissant en cette qualité.

Les effets de ces transactions sont comptabilisés en capitaux propres pour leur montant net d'impôt et n'ont donc pas d'impact sur le compte de résultat consolidé du Groupe.

Ces transactions sont par ailleurs présentées dans le tableau de flux de trésorerie en activités de financement.

4.1.2. Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

Une entreprise associée est une entité dans laquelle le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable se caractérise par le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financière et opérationnelle de l'entité, sans toutefois contrôler ou contrôler conjointement ces politiques.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entité, qui n'existe que dans les cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Le Groupe détient les participations suivantes dans les entreprises associées :

- 49 % dans la société Bastide Tunisie depuis avril 2017.

4.1.3. Participations dans des activités conjointes

Une activité conjointe est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entité ont des droits directs sur les actifs, et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci.

Le Groupe ne détient pas de participations dans des activités conjointes au 31 décembre 2025.

4.2. Conversion des états financiers des sociétés dont la devise fonctionnelle est autre que l'Euro

4.2.1. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états de la situation financière, comptes de résultat et tableaux des flux de trésorerie de certaines filiales dont la devise de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes de la maison mère ont été convertis dans la devise de présentation des états financiers consolidés, au cours de change de la date de clôture pour l'état de la situation financière et au cours de change moyen de l'exercice pour le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie (source : Banque de France). Les écarts de conversion sont comptabilisés en autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Au 31 décembre 2025, les sociétés suivantes ont des monnaies de fonctionnement différentes de la monnaie de présentation du groupe :

- Groupe AFPM, en francs suisses ;
- SODIMED, en francs suisses ;
- Bastide Homecare Development, en livre sterling ;
- Bastide Devco, en livre sterling ;
- Baywater, en livre sterling ;
- Intus, en livre sterling ;
- Bastide Tunisie, en dinar tunisien ;
- Medpro ; en dollars Canadien ;
- Bastide Canada Holdings ; en dollars Canadien ;
- Art Source, en francs suisses ;

Les autres sociétés du Groupe évoluent dans la zone Euro.

4.2.2. Conversion des transactions en monnaies étrangères

Les opérations en devises étrangères sont converties en euro au taux de change en vigueur à la date d'opération. À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en euro au cours de change de clôture. Les résultats de change en découlant sont reconnus sur le résultat de la période.

Un prêt auprès d'une filiale à l'étranger dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible constitue en substance une part de l'investissement net du Groupe dans cette activité à l'étranger. Les écarts de conversion provenant d'un élément monétaire faisant partie d'un investissement net sont enregistrés directement en autres éléments du résultat global dans la rubrique réserve de conversion et comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'investissement net.

Les gains et pertes de change sur les emprunts libellés en devises étrangères ou sur les dérivés de change utilisés à des fins de couverture des investissements nets dans des filiales étrangères, sont enregistrés dans les écarts de conversion imputés en autres éléments du résultat global. Les montants enregistrés en autres éléments du résultat global sont reclassés en résultat à la date de cession de l'investissement concerné.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

4.3. Actifs immobilisés

4.3.1. Goodwill et regroupement d'entreprise

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3.

En application de cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entité acquise doivent être comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill résultant du regroupement d'entreprises est évalué comme étant l'excédent du montant total de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle et le cas échéant de la juste valeur de la participation antérieurement détenue par rapport au solde net des montants, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Ce goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise et est inscrit à l'actif de l'état de la situation financière.

Le Groupe a la possibilité d'opter, transaction par transaction, à la date d'acquisition, soit pour une évaluation comprenant les participations ne donnant pas le contrôle à la juste valeur (« goodwill complet »), soit à la quote-part dans la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entreprise acquise.

En application des normes IFRS, les goodwill ne sont pas amortissables mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel, ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée à l'actif de l'état de la situation financière comme expliqué dans la note 4.4 de l'annexe des états financiers consolidés.

Lorsque le regroupement d'entreprises s'effectue à des conditions avantageuses, un goodwill négatif est identifié. Le profit correspondant est comptabilisé en résultat à la date d'acquisition.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés en résultat des périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3, le Groupe dispose d'une période d'évaluation pour finaliser la comptabilisation des regroupements d'entreprises, cette période s'achevant dès les dernières informations nécessaires obtenues et au plus tard un an après la date d'acquisition.

4.3.2. Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels sont des actifs non monétaires identifiables sans substance physique. Ils sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs. Les actifs incorporels comprennent principalement des éléments amortissables (logiciels, droits d'exploitation, bases clientèles) et des éléments non amortissables, notamment des droits au bail, qui font l'objet d'une évaluation régulière permettant de s'assurer de l'absence d'une perte de valeur nécessitant la comptabilisation d'une dépréciation.

Durée retenue

Les durées d'utilité retenues pour les actifs amortissables sont les suivantes :

Logiciels, Droits d'exploitation	1 à 3 ans
Bases clientèles	10 ans

Bases clientèles

Les bases clientèles résultent de l'identification des actifs à la juste valeur des éléments acquis lors d'un regroupement d'entreprise. Elles sont estimées sur la base des flux différentiels futurs de trésorerie actualisés représentatifs de l'avantage économique attendu de cet actif au moment de l'acquisition. Leur amortissement linéaire sur une durée de 10 ans est représentatif de l'érosion naturelle dudit avantage économique. Ce dernier utilise des données prospectives qui peuvent éventuellement amener à constater une dépréciation supplémentaire afin de ramener la valeur de l'actif à sa valeur d'utilité.

Immobilisations incorporelles issues du développement

Les immobilisations incorporelles issues du développement, d'un montant non significatif pour le groupe, sont comptabilisées en charges, hormis les dépenses liées au développement de logiciels qui sont comptabilisées dans la rubrique Logiciel.

4.3.3. Droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16)

Les droits d'utilisation des actifs loués correspondent au montant de la valeur initiale des obligations locatives au sens IFRS 16 diminuée du montant des amortissements et dépréciations réalisés, et du retraitement des opérations de cession-bail.

Selon IFRS 16, une location est, pour le preneur comme pour le bailleur, le contrat, ou les dispositions d'un contrat global, qui confère au preneur le droit d'utiliser un actif pendant une période déterminée en échange d'une rémunération.

- En tant que preneur

La durée du bail retenue est la durée minimum de l'engagement ferme restant augmentée des options de renouvellement que le groupe exercera de façon raisonnablement certaine.

En lien avec l'application de la décision du 16 décembre 2019 de l'IFRS IC, le groupe a pris en compte les éléments ci-dessous dans la détermination des durées IFRS 16 raisonnablement certaines :

- Des critères économiques retenus pour l'appréciation de l'exercice des renouvellements et des options de sortie anticipée des baux par type d'actifs prennent en compte la qualité des emplacements (premium ou standard), sa rentabilité.
- L'incitation économique notamment liée aux agencements et installations indissociables significatifs existants sur les magasins loués.

La prise en compte de cette décision a eu pour effet d'allonger la durée IFRS 16 de certains contrats de location, ce qui a conduit à l'augmentation des droits d'utilisation et des engagements locatifs afférents.

Au début du contrat, la dette au titre des loyers futurs est actualisée à l'aide du taux marginal d'emprunt correspondant à un taux sans risque ajusté d'une marge représentative du risque spécifique au groupe dans la mesure où la gestion de la trésorerie est centralisée.

Les loyers pris en compte sont fixes ou liés à un indice immobilier, les loyers variables basés sur les résultats du preneur sont exclus des obligations locatives et comptabilisés en résultat de période.

Les droits d'utilisation des actifs portent principalement sur des biens immobiliers et des véhicules.

Le groupe applique les exemptions prévues par IFRS 16 pour les contrats ayant une durée de 12 mois ou moins et les contrats pour lesquels l'actif sous-jacent a une faible valeur (moins de 5 000 dollars américains). Ces loyers sont comptabilisés directement en charges.

- En tant que bailleur

Le Groupe applique la norme IFRS 16 au regard de ses activités de location en tant que bailleur de dispositifs médicaux, tel qu'il appliquait déjà les dispositions relatives à la norme IAS 17 précédemment. Les contrats concernés par la norme IFRS 16 sont autant les contrats souscrits avec les clients collectivités (B to B) qu'avec les particuliers sous prescription médicale (B to C).

- Les contrats B to B prévoient la mise à disposition par le groupe Bastide Le Confort Médical d'un ensemble de matériel médical nécessaire à l'accueil du patient en établissement de santé (lits médicalisés, fauteuils roulants, soulève malade...). Ces contrats prévoient que le groupe assure la maintenance ainsi que les services associés à la mise à disposition des dispositifs médicaux. Les contrats avec les établissements de santé sont souscrits pour des périodes de 12 mois renouvelées par tacite reconduction. La période exécutoire des contrats est considérée comme la durée raisonnablement certaine pendant laquelle le client conserve les actifs au sein de son établissement.
- Les contrats B to C concernent le traitement des patients dans le cadre des activités de « Prestataire de Santé à Domicile » exercées par le groupe. Ces patients bénéficient d'un traitement de leur maladie en partie dispensé par l'intermédiaire d'un dispositif médical. Ces contrats incluent une offre de soins assurant au patient une prise en charge de sa pathologie de manière globale (installation, formation à l'utilisation des dispositifs, fourniture de consommables, suivi et accompagnement des patients tout au long de leur traitement...). Ces activités de PSAD sont prises en charge par l'assurance maladie après prescription médicale. Les contrats B to C sont réputés souscrits sur la durée de la prescription médicale considérée comme la période exécutoire du contrat. Le prix de chaque prestation de soin est fixé par l'assurance maladie.
- Les contrats souscrits par notre filiale Baywater exerçant son activité de prestataire de santé au Royaume-Uni concernent le traitement de patients traités pour de l'assistance respiratoire à domicile. De manière identique aux contrats B to C français, le traitement des maladies est en partie dispensé par l'intermédiaire d'un dispositif médical (mise à disposition de bouteille

ou de concentrateur d'oxygène). Les activités de soins fournies par notre filiale Baywater sont prises en charge par le National Health Services (système de santé publique au Royaume-Uni). Baywater a conclu des contrats avec le NHS octroyés par région pour une durée de 7 ans (extensible à 10 ans) à un tarif fixé par région.

Ces contrats qui nécessitent l'utilisation d'un actif, contiennent un contrat de location au sens de la norme IFRS 16 puisque le matériel médical mis à la disposition des clients est exclusivement dédié à un client pendant la durée du contrat. Le revenu tiré de l'exploitation des contrats s'analyse au sens de la norme IFRS 16 en deux composantes :

- Le chiffre d'affaires « location » défini pour la part de revenu issu de la mise à disposition des actifs et des services non distincts de la prestation de location ;
- La part résiduelle du chiffre d'affaires du contrat est allouée à la part de services distincts de la « location » entrent dans les dispositions de la norme IFRS 15 (suivi du patient/observance, maintenance, nettoyage/désinfection).

Ceci étant exposé, nous considérons la part locative du chiffre d'affaires du groupe non significative. De plus, les travaux menés les exercices précédents ont montré le caractère non significatif du retraitement lié aux locations-financements dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16 en tant que bailleur.

Dans ce contexte, le groupe a fait le choix de ne pas distinguer la part location simple et location-financement de son chiffre d'affaires.

4.3.4. Actifs corporels

Les actifs corporels sont comptabilisés à leur coût historique d'acquisition pour le Groupe diminué des amortissements et des pertes de valeurs cumulés.

Les actifs corporels font l'objet d'une comptabilisation par composants et chaque composant est amorti sur sa durée d'utilité.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Durée retenue

Constructions	20 ans
Agencements de constructions	5 à 10 ans
Matériel et outillage	4 à 14 ans
Installations générales	5 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans

Les immobilisations corporelles sont principalement amorties linéairement, à moins qu'une autre base systématique d'amortissement ne reflète mieux le rythme de consommation de l'actif. La durée d'utilité est revue chaque année et les ajustements éventuels en résultant sont comptabilisés de manière prospective.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues lorsque des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un quelconque indice de cette nature et si les valeurs comptables excèdent la valeur recouvrable estimée, les actifs sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable.

4.4. Pertes de valeur des éléments de l'actif immobilisé et des actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actifs est estimée.

Les goodwill et les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée sont testés chaque année de manière systématique ou à tout moment dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

Dans l'hypothèse où la valeur recouvrable déterminée est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs, une dépréciation est comptabilisée.

Les dépréciations de l'actif immobilisé sont réversibles, à l'exception de celles relatives au goodwill.

Détermination des valeurs recouvrables

La nécessité de constater ou non une dépréciation s'apprécie par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs de l'UGT ou regroupement d'UGT et leur valeur recouvrable.

La valeur recouvrable se définit comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur diminuée des coûts de sortie est déterminée sur la base des informations disponibles permettant de réaliser la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts nécessaires pour réaliser la vente, dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

Les valeurs recouvrables des actifs pouvant conduire à identifier une dépréciation sont essentiellement déterminées à partir de multiples usuels de transaction observés sur des entités d'activité et de taille similaire appliqués à l'agrégat de l'EBITDA (à savoir le résultat opérationnel courant majoré des charges calculées) et/ou de projections actualisées des flux de trésorerie futurs sur une durée de 5 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu est le coût moyen pondéré du capital incluant une prime de risque.

Tests de dépréciation

Une unité génératrice de trésorerie (ci-après « UGT ») est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les différentes UGT retenues par le groupe sont décrites dans la note 6.1.1 de l'annexe des états financiers consolidés.

Pour les besoins des tests de dépréciation, à compter de la date d'acquisition, les goodwill sont affectés à chacune des unités génératrices de trésorerie ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises.

Une unité génératrice de trésorerie à laquelle un goodwill a été affecté est soumise à un test de dépréciation tous les ans ainsi que toutes les fois qu'il y a une indication que l'UGT a pu se déprécier, en comparant la valeur comptable de l'UGT, y compris le goodwill, à sa valeur recouvrable.

Ainsi, l'évolution du contexte économique et financier général de même que l'évolution des performances économiques constituent notamment des indicateurs de dépréciation externes qui sont analysés par le groupe pour déterminer s'il convient de réaliser des tests de dépréciation à une fréquence plus rapprochée.

Les hypothèses retenues en termes de variation de chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables. Des tests de dépréciation complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle. Les indices considérés sont :

- Facteurs externes : abaissement des multiples de transaction, hausse des rendements sans risques et modification de la prime de risque marché ;
- Facteurs internes : diminution de la file active (c'est-à-dire le nombre de patients sous traitement pris en charge par la société) induisant une diminution du volume de C.A., abaissement des tarifs (diminution du remboursement sur les marchés règlementés où le groupe ne dispose pas de pricing power).

Le cas échéant, la dépréciation des goodwill est comptabilisée en résultat opérationnel et est définitive.

4.5. Instruments financiers actifs

L'évaluation et la comptabilisation des instruments financiers sont définies par la norme IFRS 9 – « Instruments financiers ».

4.5.1. Actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti lorsqu'ils ne sont pas désignés à la juste valeur par le compte de résultat, qu'ils sont détenus aux fins d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et qu'ils donnent lieu à des flux de trésorerie correspondant uniquement au remboursement du principal et aux versements d'intérêts.

Ces actifs sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur.

Ce poste inclut pour le Groupe les catégories suivantes :

- Prêts et autres immobilisations financières

Les prêts et autres immobilisations financières sont évalués à leur juste valeur à la date d'entrée au bilan et à leur coût amorti à chaque clôture.

Ils font l'objet de tests de dépréciation à chaque arrêté comptable. Toute perte de valeur est comptabilisée immédiatement en compte de résultat.

- Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients sont évaluées à leur prix de transaction au sens de la norme IFRS 15 – « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » lors de leur comptabilisation initiale puis au coût amorti diminué des pertes de crédits attendues sur la durée de vie selon les principes de la norme IFRS 9 - « Instruments financiers ».

Les créances commerciales du Groupe ne comportant pas de composantes significatives de financement, le modèle simplifié de dépréciation s'applique. Un provisionnement est établi en fonction de l'appréciation statistique du risque de recouvrement (un taux de dépréciation est appliqué à l'antériorité des créances). Une dépréciation complémentaire peut être pratiquée en cas d'observation d'indices majeurs de risque de recouvrement auprès d'un tiers qui connaîtrait des difficultés financières pouvant rendre impossible le recouvrement de nos créances (risque de refinancement d'une contrepartie commerciale significative pour le Groupe par exemple). Du fait d'un taux de défaut minime, la société ne procède pas à la dépréciation de ses créances dès la comptabilisation de la facture conformément aux prescriptions d'IFRS 9.

- Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent tous les soldes en espèce, certains dépôts à terme, les titres de créances négociables.

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'un placement puisse être considéré comme un équivalent de trésorerie, il doit être facilement convertible, en un montant de trésorerie connu et être soumis à un risque négligeable de changement de valeur respectant ainsi les critères de la norme IAS 7 « Etat des flux de trésorerie ». Le Groupe n'a pas identifié au 31 décembre 2025 dans ses équivalents de trésorerie des produits ne répondant pas à la norme précédemment citée.

4.5.2. Actifs financiers évalués à la juste valeur par les capitaux propres non recyclables

Le Groupe inclut dans cette catégorie les titres de participation non consolidés.

Ces titres ne sont pas détenus à des fins d'échanges sur le marché, en conséquence, lors de la comptabilisation initiale de chaque titre, le Groupe peut faire le choix irrévocable de présenter en « Gain et pertes comptabilisés directement en capitaux propres » les variations ultérieures de la juste valeur.

Dans ce cas, les variations de la juste valeur ne sont pas recyclables en résultat lors de la cession des titres.

4.5.3. Actifs financiers évalués à la juste valeur par les capitaux propres recyclables

Les actifs ou passifs évalués à la juste valeur par les capitaux propres non recyclables concernent les instruments dérivés de couverture de taux. Les éléments couverts sont les emprunts à taux variable de Bastide Le Confort Médical. Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur en contrepartie des OCI, car ils répondent à la définition de la comptabilité de couverture, sur les flux de trésorerie (CFH).

Valorisation des couvertures au 31 décembre 2025 :

('000 €)	Full MTM	Impact OCI	Impact P&L
Couverture 172 M€	(1 290)	(1 155)	(135)
Impact d'un mouvement parallèle -0.5 %	(995)	(995)	-
Impact d'un mouvement parallèle +0.5%	962	962	-

L'évaluation de l'efficacité de la couverture se traduirait, sur les seuls actifs ou passifs financiers variables, par une évolution de 49 K€ par Bp (soit pour un target à 116 k€ par Bp une couverture de 67 K€, l'efficacité étant de 58 %).

4.5.4. Dépréciation des actifs financiers

Une dépréciation est comptabilisée en résultat lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur de ces actifs financiers.

La valeur comptable de l'actif est réduite via l'utilisation d'un compte de dépréciation et est comptabilisé en résultat. En cas de reprise ultérieure de dépréciation celle-ci est également enregistrée en résultat.

4.6. Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient correspond au coût moyen pondéré des marchandises.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Les dépréciations de stock se font sur la base de la rotation effective des articles et des conclusions issues des inspections physiques de stock lors des procédures d'inventaire. Un risque d'obsolescence additionnel est pris en compte en cas de rotation insuffisante de l'actif concerné afin d'évaluer au mieux la valeur nette recouvrable de nos références stockées.

4.7. Actifs et passifs classés comme détenus en vue de la vente, activités non poursuivies

La norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » spécifie le traitement comptable applicable aux actifs détenus en vue de la vente, la présentation et les informations à fournir sur les activités abandonnées.

Une activité abandonnée (non poursuivie) est une composante d'une entité dont l'entité s'est séparée ou bien qui est classée comme détenue en vue de la vente et :

- qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ;
- fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique et distincte ;
- ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la vente.

La norme impose que les actifs détenus en vue de la vente soient présentés séparément dans l'état de la situation financière consolidée pour le montant le plus faible entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, dès lors que les critères prévus par la norme sont satisfaits.

Lorsque le Groupe est engagé dans un processus de vente impliquant la perte de contrôle d'une filiale, tous les actifs et passifs de cette filiale sont classés comme étant détenus en vue de la vente dès lors que les critères de la norme sont satisfaits, indépendamment du fait que le Groupe conserve ou non un intérêt résiduel dans l'entité cédée après la vente.

Enfin, la norme impose que les résultats des activités abandonnées (non poursuivies) soient présentés séparément au compte de résultat et au tableau de flux de trésorerie consolidé, de façon rétrospective sur l'ensemble des périodes présentées. Résultat net des activités non poursuivies comprend le résultat net après impôts des activités cédées ou en cours de cession jusqu'à la date de cession, et le cas échéant, une perte de valeur pour refléter la juste valeur diminuée des coûts de la vente et/ou les plus ou moins-values nettes d'impôt réalisées au titre des cessions de ces activités.

Baywater Healthcare UK :

Le 27 juin 2025, Bastide a signé la cession de sa filiale britannique (SPA), leader de l'assistance respiratoire au groupe Sapio. La réalisation de l'opération restait soumise aux autorisations usuelles, attendues pour le troisième trimestre 2025. La Société a finalisé la cession, en date du 19 septembre 2025, de 100 % des titres de sa filiale anglaise Baywater.

Les différentes analyses menées confirmaient que le Groupe Baywater satisfaisait aux critères d'IFRS 5 permettant sa classification en tant qu'« activité abandonnée » à la date du 30 juin 2025.

Le résultat net de cette cession et de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Résultat net des activités non poursuivies » et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie.

Impact sur le compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	9 502	34 445
Résultat opérationnel courant	510	2 180
Résultat avant impôt	24 409	2 412
Impôt sur le résultat	0	-103
Résultat net des activités non poursuivies	24 409	2 309

4.8. Capitaux propres

4.8.1. Actions d'autocontrôle

Elles sont comptabilisées en déduction des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de leur cession ou de leur utilisation, les gains et les pertes sont inscrits dans les réserves consolidées.

4.8.2. Paiements en actions et assimilés

L'application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions » conduit à comptabiliser une charge au titre des plans d'attribution d'actions gratuites accordés par le Groupe à ses salariés. La juste valeur de ces plans à leur date d'attribution est comptabilisée comme une charge avec contrepartie directe en capitaux propres sur la période pendant laquelle l'avantage est acquis et le service rendu.

La juste valeur des instruments attribués est calculée en utilisant le modèle Black & Scholes et prend en compte leur durée prévue, le taux d'intérêt sans risque, la volatilité attendue, déterminée à partir de la volatilité observée dans le passé, et le rendement anticipé des dividendes.

4.9. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation actuelle juridique ou implicite du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, qu'il est probable que l'extinction de cette obligation se traduira pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques et lorsque le montant de cette obligation peut être estimé de façon fiable.

Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées lorsque l'impact est significatif. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les appréciations actuelles de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à ce passif. Les effets liés à la désactualisation des provisions sont constatés au compte de résultat consolidé, dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

4.10. Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires ainsi que les instruments dérivés passifs. La fraction à moins d'un an des passifs financiers est présentée en passif courant, la part à plus d'un an, elle, figurant en passif non courant.

Les découverts bancaires remboursables à vue, qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe, constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Les puts sur participations sont évalués sur la base d'une estimation de la juste valeur jusqu'à la détermination définitive du prix d'exercice.

Les clauses d'earn-out sont évaluées selon la sortie la plus probable de ressources actualisée en fonction de la date d'exercice de cette clause.

4.11. Justes valeurs des actifs et passifs financiers

En application de la norme IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur », la hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données utilisées dans les valorisations se compose des niveaux suivants :

Niveau 1 : Cours cotés non ajustés

Cours auxquels la société peut avoir accès à la date d'évaluation, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. La juste valeur des instruments financiers qui sont négociés activement sur des marchés financiers organisés et actifs (principalement les valeurs mobilières de placement) est déterminée par référence aux cours de clôture (juste valeur dite « de niveau 1 »).

Niveau 2 : Données observables

Données concernant l'actif ou le passif autres que les cours de marché inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables directement (un prix, par exemple) ou indirectement (déduites de prix observables) (juste valeur dite « de niveau 2 »).

Niveau 3 : Données non observables

Données non observables sur un marché, y compris les données observables faisant l'objet d'ajustements significatifs. Le Groupe ne détient aucun actif ou passif entrant dans cette catégorie.

La juste valeur de la trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs, des autres débiteurs et autres créditeurs, est égale à leur valeur comptable du fait du caractère court terme de ces instruments.

4.12. Régimes de retraite et autres engagements sociaux postérieurs à l'emploi

Les engagements sociaux du Groupe sont déterminés selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Cette méthode tient compte des probabilités du maintien des personnels dans les filiales jusqu'au départ en retraite, de l'évolution prévisible des rémunérations et de l'actualisation financière. Les taux d'actualisation retenus sont déterminés sur la base des taux de rendement des obligations émises par des entreprises de bonne qualité (notées AA) ou des obligations d'État lorsque le marché n'est pas liquide, de maturité équivalente à la moyenne des durations des régimes évalués sur les zones concernées. Ce traitement se traduit par l'enregistrement d'actifs ou de provisions de retraite dans l'état de la situation financière consolidée et par la reconnaissance des charges nettes s'y rapportant. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée à partir de la convention collective ou de l'accord collectif si ceux-ci sont plus favorables que les indemnités légales.

Les principales hypothèses utilisées au 31 décembre 2025 sont les suivantes :

- un taux d'actualisation à 3,60 % (contre 3,45 % au 30 juin 2025);
- l'indemnité de départ en retraite est déterminée à partir de la convention collective applicable à chaque entité ;
- l'ensemble des départs à la retraite est à l'initiative de l'employé ;
- table de mortalité : INSEE 2024 ;
- taux de croissance des salaires annuels : 1 % par an pour l'ensemble du personnel ;
- le taux de charges sociales de 36.5 % pour les cadres et 35 % pour les non-cadres ;
- un taux de rotation du personnel élevé en cohérence avec le turnover effectivement constaté ;
- âge de départ à la retraite : 65 à 67 ans pour les non-cadres et 65 à 67 ans pour les cadres.

Les écarts actuariels ainsi que les effets de sensibilité de la provision pour indemnités de fin de carrière aux variations du taux d'actualisation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global (OCI).

4.13. Produit des activités ordinaires

Produits tirés de contrats conclus avec les clients

Les activités du Groupe Bastide sont essentiellement liées à :

- La prestation de santé équivaut à un contrat et à une obligation de performance distincte. Elle se distingue en deux composantes :
 - La composante **services** s'apparente à la délivrance d'un service adossé à l'utilisation de dispositifs et équipements médicaux
 - La composante **location** se définit par le revenu issu de la mise à disposition des actifs et des services non distincts de la prestation de location
- La vente de dispositifs et équipements médicaux ;

Ces contrats qui nécessitent l'utilisation d'un actif, contiennent un contrat de location au sens de la norme IFRS 16 puisque le matériel médical mis à la disposition des clients est exclusivement dédié à un client pendant la durée du contrat. Le revenu tiré de l'exploitation des contrats s'analyse au sens de la norme IFRS 16 en deux composantes :

- Le chiffre d'affaires « location » défini pour la part de revenu issu de la mise à disposition des actifs et des services non distincts de la prestation de location ;
- La part résiduelle du chiffre d'affaires du contrat est allouée à la part de services distincts de la « location » entrent dans les dispositions de la norme IFRS 15 (suivi du patient/observance, maintenance, nettoyage/désinfection).

Chacune de ces activités correspond à une obligation de performance distincte avec un prix alloué propre.

Le groupe applique également les dispositions de la norme IFRS 15 à des fins d'allocation de la contrepartie prévue pour chaque contrat de location des dispositifs médicaux entre les composantes location et services.

Les revenus locatifs sont, en général, comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location

Conformément à IFRS 15 le chiffre d'affaires est constaté à :

- L'avancement concernant la prestation de service suivant la méthode simplifiée dite des droits à facturer. Le revenu est reconnu sur la plus petite période éligible dès l'acquisition du droit à recevoir une contrepartie financière au titre de la prestation accomplie. Il n'existe pas d'autre jugement (notamment quant à la valorisation du revenu) pour cette catégorie de transaction ;
- A la date de transfert du contrôle, qui en pratique correspond à la date de livraison, concernant les ventes de dispositifs et équipements médicaux. Il n'existe aucun autre élément de jugement rattachable à cette catégorie de transaction.
- Les produits de l'activité sont enregistrés nets de rabais, remises, ristournes, avoirs ou contreparties versées aux clients assimilées à une réduction de prix.

Le groupe intervient généralement en tant que principal.

4.14. Autres éléments du résultat opérationnel

Le Groupe a décidé à compter du 31 décembre 2016 de définir le Résultat Opérationnel Courant, qui n'est pas un agrégat normatif pour les normes IFRS.

L'activité principale du Groupe est la fourniture de services médicalisés, la vente et la location de matériels médicaux. Le résultat opérationnel courant provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires. Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courants du Groupe. Il s'agit des effets des variations de périmètre, des dépréciations d'écarts d'acquisition, des effets de certaines transactions inhabituelles n'entrant pas dans le cours normal des affaires telles les plus ou moins-values de cession d'actifs immobilisés, les frais de restructuration, les frais liés à des litiges, ou tout autre produit ou charge susceptible d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre. Ces éléments sont présentés dans la note 6.9.

4.15. Éléments financiers au compte de résultat consolidé

Le coût de l'endettement financier comprend les intérêts à payer sur les emprunts auprès des établissements financiers calculés en utilisant la méthode du coût amorti, ainsi que la charge d'intérêts liée à l'application d'IFRS 16 et les revenus liés aux instruments de couverture de la dette.

La charge d'intérêt incluse dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres revenus et charges financiers comprennent notamment les revenus des créances financières calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, les dividendes, les résultats de change et les pertes de valeurs sur actifs financiers et l'effet de désactualisation des provisions.

4.16. Impôt sur les résultats

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé. Les différences temporelles et les déficits fiscaux donnent généralement lieu à la constatation d'impôts différés actifs (ou passifs).

Les actifs d'impôt différé résultant de différences temporelles ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des différences temporelles imposables suffisantes seront disponibles au sein de la même entité fiscale ou du même groupe fiscal, et dont on s'attend à ce qu'elles s'inversent au cours de la période où les différences temporelles déductibles se retourneront ou au cours des périodes sur lesquelles la perte fiscale résultant de l'actif d'impôt différé pourra être reportée en arrière ou en avant ou que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé.

À chaque clôture, le Groupe procède à une revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales reportables significatives.

Les impôts différés actifs afférant à ces pertes fiscales ne sont plus comptabilisés ou sont réduits lorsque des faits et circonstances propres à chaque société ou groupe fiscal concernés le nécessitent, notamment lorsque :

- L'horizon des prévisions et les incertitudes de l'environnement économique ne permettent plus d'apprécier le niveau de probabilité attaché à leur consommation ;
- Ou que les sociétés n'ont pas commencé à utiliser ces pertes.

Les impôts différés actifs et passifs sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale et des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

5. Evènements significatifs de l'exercice

5.1. Acquisitions avec entrée de périmètre de consolidation

Aucune acquisition de société n'a eu lieu sur le premier semestre de l'exercice.

5.2. Acquisitions sans changement de périmètre de consolidation

Aucune acquisition de droits sociaux complémentaires n'a eu lieu sur le premier semestre de l'exercice.

5.3. Entrées de périmètre

La société OXYSTORE GmbH a été intégrée au périmètre de consolidation à partir du 1er juillet 2025.

5.4. Sorties de périmètre

Sur l'exercice, le groupe a cédé 100 % des droits sociaux de la société Baywater. Cette société a donc été déconsolidée au 31 décembre 2025.

Comme précisé dans la note 4.7, l'analyse des différents éléments indique que ces cessions remplissent les critères de la norme IFRS 5 pour être classées en tant qu'« activité abandonnée » au 31 décembre 2025.

Le résultat net de ces activités est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat, « Résultat net des activités non poursuivies », et fait l'objet d'un retraitement dans le tableau des flux de trésorerie.

5.5. TUP

Aucune TUP de sociétés n'a eu lieu sur le premier semestre de l'exercice.

5.6. Autres faits marquants de l'exercice

5.6.1. Contrôle fiscal 2018 à 2022

La société BCM fait l'objet d'une procédure de vérification de comptabilité depuis le 15/02/2023 portant sur les exercices 2018 à 2022.

Compte tenu des rehaussements envisagés, la société BCM en conteste la nature et les montants, notamment concernant le bien fondé des dépenses engagées dans le cadre de l'activité de la société remises en cause par l'administration fiscale.

Au cours d'une réunion d'interlocution consécutive aux contestations de la société, les éléments ont à ce jour permis d'abandonner la majeure partie des rectifications proposées en matière d'impôt sur les sociétés (y compris la rectification relative au profit du trésor) et de CVAE, ainsi que les majorations y afférentes.

Par ailleurs, les amendes appliquées en infraction des règles de facturation ne seront pas mises en recouvrement, de même que l'amende prévue à l'article 1759 du CGI.

Les rectifications proposées en matière de TVA sont en revanche maintenues mais la société en poursuit les contestations.

Au regard de l'évolution des discussions avec l'administration fiscale, le scénario de redressement partiellement confirmé avec remise des majorations et pénalités semble le plus probable. Toujours en application d'IFRIC 23 et de la méthode d'évaluation dite du « most likely outcome », l'analyse conduit à la constatation d'une provision pour impôt à hauteur de 4.7 millions d'euros.

Au cours de l'exercice, la société BCM s'est vue notifiée l'avis de paiement pour l'impôt sur les sociétés, amendes et pénalités, retenues à la source et CVAE et en accepte le paiement pour un montant total de 3.2 millions d'euros. Elle entend cependant maintenir la contestation en matière de TVA, de retenues à la source et de CVAE pour un total de 3.3 millions d'euros.

5.6.2. Contrôle fiscal 2023 à 2025

La société BCM fait l'objet d'une procédure de vérification de comptabilité depuis le 26/01/2026 portant sur les exercices clos au 30/06/2023, 30/06/2024 et 30/06/2025.

Les contrôles opérés par l'administration fiscale sont toujours en cours.

6. Analyse des comptes

6.1 Actifs non courants

6.1.1 Goodwill

6.1.1.1 Évolution

Depuis la mise en œuvre de la norme IFRS 3, le Groupe a retenu pour chacune de ses acquisitions la méthode d'évaluation et de comptabilisation du goodwill partiel.

Au 31 décembre 2025, les goodwill se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2025	30/06/2025
Montant brut	182 025	182 031
Pertes de valeur cumulées	0	0
Montant net	182 025	182 031

La ventilation au 31 décembre 2025 de la valeur nette comptable des goodwill est la suivante :

En milliers d'euros	Nb agences	30/06/2025	Accroissement	Diminution	Autres variations	31/12/2025
UGT Bastide Le Confort Médical						
Escande	1	331				331
Aerodom	2	710				710
Médical Chaubet	1	554				554
Hygiène Service	2	297				297
SPM	1	124				124
Médical Guiraud	2	472				472
Tours	1	95				95
Sésame	1	146				146
BAB	1	700				700
Medical Home Santé	1	776				776
Confortis	17	5 937				5 937
Centre Stomatherapie / Medikea	1	1 254				1 254
A A Z Santé	1	2 356				2 356
S'Care Assistance	3	684				684
TCM	1	15 464				15 464
Omnidom	1	672				672
SAAD	1	1 901				1 901
2CAPSANTE	1	607				607
Total	39	33 080	0	0	0	33 080

En milliers d'euros	Nb agences	30/06/2025	Accroissement	Diminution	Autres variations	31/12/2025
Autres UGT						
AB2M	1	997				997
Dom'Air	1	686				686
Air + Santé	1	6 324				6 324
Assistance Technique Santé	1	11 689				11 689
BordO2 Médical	1	1 228				1 228
Apnée Médical	1	4 994				4 994
Cardair	2	2 009				2 009
FB Consult	2	3 770				3 770
Groupe Service Oxygène	2	11 539				11 539
Human'Air Médical	3	4 660				4 660
Groupe Baywater	1	0			0	0
Intus	1	2 054			25	2 079
Groupe Experf	17	6 983				6 983
Santelynes	1	2 816				2 816
Sphère Santé	1	13 058				13 058
Ulimed	1	3 096				3 096
Médical +	1	1 900				1 900
IPAD Médical	1	2 172				2 172
Entedom	2	3 342				3 342
Dynavie	1	2 478				2 478
Up to Date	1	595				595
BFC	1	1 575				1 575
Groupe Keylab	3	14 725				14 725
Ouest Medical R	1	526				526
ALVEOLAIR	1	6 307				6 307
ATOOUTSOIN	1	208				208
CARESERVICE	1	0				0
DISTRIMED	1	0				0
HOMERESPI	1	3 941				3 941
MAXICARE	1	13 530				13 530
MEDPRO	1	8 163			-30	8 132
4SMED	1	2 346				2 346
GRUPE OXYSTORE	1	4 528				4 528
GRUPE PROBACE	1	5 185				5 185
OXIGO	1	439				439
OCCITPERF	1	1 090				1 090
Total	68	148 950	0	0	-5	148 945
Total Général	107	182 031	0	0	-5	182 025

L'évolution du goodwill provient essentiellement :

- Des acquisitions et cessions réalisées par le Groupe sur l'exercice comme indiqué dans la note 5.1 de l'annexe des Etats Financiers ;
- De l'ajustement des compléments prix ;
- De la variation du taux de change en raison du rattachement de la différence de première consolidation à la filiale (monnaie locale) ;
- De corrections relatives aux modifications des situations nettes à la date d'acquisition ;

6.1.1.2. Effet des variations de périmètre

Les variations de périmètre sur l'exercice n'ont pas eu d'impacts significatifs sur les comptes consolidés du groupe.

Leur impact sur les différents postes du bilan est mentionné dans les tableaux présentés ci-après.

6.1.1.3. Tests de dépréciation

Le Groupe effectue des tests de dépréciation une fois par an à la date de clôture de son exercice.

Au 31 décembre 2025 la Direction n'a pas identifié des indices de perte de valeur nécessitant un test de dépréciation complémentaire.

6.1.2. Droits d'utilisation des actifs loués (IFRS 16)

En milliers d'euros	30/06/2025	Acquisitions Augmentation	Cessions Diminution	Variation de périmètre	Variation du taux de change	IFRS 5	Autres variations	31/12/2025
Droits d'utilisation des actifs loués	121 824	5 445	3 389		-8		1	123 872
Total Brut	121 824	5 445	3 389	0	-8	0	1	123 872
Amortissement des droits d'utilisation des actifs loués	67 260	9 829	5 374		-3		1	71 712
Total Amortissements/ Dépréciations	67 260	9 829	5 374	0	-3	0	1	71 712
Total net	54 564	-4 384	-1 984	0	-5	0	1	52 160

6.1.3 Actifs incorporels

Les actifs incorporels se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2025	Acquisitions Augmentation	Cessions Diminution	Variation de périmètre	Variation du taux de change	IFRS 5	Autres variations	31/12/2025
Logiciels	23 677	41	-2				1 808	25 527
Immobilisations incorporelles issues de développement	190							190
Droits aux bail / honoraires baux commerciaux	3 346	51			1		308	3 706
Autres immobilisations incorporelles	2 080	77			-7		1	2 151
Immobilisations en cours	68	0			0		-1	67
Avances et acomptes	0							0
Total Brut	29 360	169	-2	0	-7	0	2 116	31 640
Logiciels	16 716	1 667	-2				-5	18 380
Frais de développement	191							191
Droits aux bail / honoraires baux commerciaux	848	14						862
Autres immobilisations incorporelles	1 672	11			-2			1 681
Immobilisations en cours	0							0
Total Amortissements/ Dépréciations	19 427	1 693	-2	0	-2	0	-5	21 114
Total net	9 933	-1 524	0	0	-4	0	2 121	10 526

Il n'existe pas de dépréciations sur les autres actifs incorporels du Groupe au 31 décembre 2025.

6.1.4 Actifs corporels

Les actifs corporels se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2025	Acquisitions Augmentation	Cessions Diminution	Variation de périmètre	Variation du taux de change	IFRS 5	Autres variations	31/12/2025
Agencements, aménagements, installations	33 507	14	90		8		2 422	35 861
Installations techniques et outillage	308 559	22 436	11 620		-39		378	319 715
Autres immobilisations	19 784	1 088	272		-9		-340	20 250
Immobilisations en cours	3 311	2 873	620				-2 900	2 664
Total Brut	365 091	26 412	12 603	0	-40	0	-440	378 420
Agencements, aménagements, installations	26 203	1 093	59		3		-3	27 237
Installations techniques et outillage	195 764	17 959	10 520		-21			203 181
Autres immobilisations	14 142	1 138	123		-2		0	15 154
Total Amortissements/ Dépréciations	236 108	20 189	10 702	0	-21	0	-3	245 572
Total net	128 983	6 222	1 901	0	-19	0	-437	132 848

6.1.5 Participation dans des entreprises associées

L'évolution des entreprises associées au 31 décembre 2025 est la suivante :

En milliers d'euros	30/06/2025	Résultat	Dividendes	Variation de périmètre	Effets de change	Autres mouvements	31/12/2025
Participation dans des entreprises associées	125	0	0	0	-1	0	124
Total brut	125	0	0	0	-1	0	124
Dépréciations	0						0
Total net	125	0	0	0	-1	0	124

Les éléments chiffrés clés des entreprises associées sont les suivants :

En milliers d'euros	Quote part de capitaux propres		Quote part des résultats	
	31/12/2025	30/06/2025	31/12/2025	30/06/2025
Bastide Tunisie	124	125	0	28
Total	124	125	0	0

6.1.6 Autres actifs financiers non courants

Pour l'ensemble des autres actifs financiers, le Groupe estime que la valeur comptable peut être considérée comme la valeur de marché la plus représentative.

Les autres actifs financiers non courants non exclus de la norme IFRS 9 se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2025	30/06/2025	Nature
Titres de participation non consolidés	1 048	1 014	
Créances rattachées aux participations non consolidées			Prêts et créances
Autres prêts	3 554	3 407	Prêts et créances
Dépôts de garantie	2 751	3 068	Prêts et créances
Total brut	7 353	7 489	
Dépréciation	0	0	Actifs financiers
Total net	7 353	7 489	

Les catégories de justes valeurs sont détaillées en note 4.11 de l'annexe des états financiers consolidés.

Les titres de participation non consolidés au 31 décembre 2025 concernent essentiellement des participations sur lesquelles le Groupe ne détient pas le contrôle.

Les prêts et créances des actifs financiers non courants ont une échéance s'établissant entre 5 et 20 ans.

6.1.7 Information géographique relative aux actifs non courants

La répartition par pays des actifs non courants est la suivante :

En milliers d'euros	31/12/2025	30/06/2025
France	345 017	344 854
Royaume-Uni	3 189	3 099
Belgique	184	206
Espagne	15 457	15 559
Suisse	2 312	0
Canada	14 850	15 338
Pays Bas	466	468
Italie	4 926	4 915
Total brut	386 400	384 440

6.2 Actifs courants

Les actifs courants se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2025	30/06/2025
Stocks et en cours bruts	41 225	41 297
Dépréciation	-1 616	-1 341
Stocks et en cours nets	39 609	39 956
Créances clients brutes	82 532	71 395
Dépréciation	-3 410	-2 434
Créances clients nettes	79 122	68 962
Fournisseurs débiteurs	15 811	10 332
Créances sociales	720	649
Créances fiscales	12 377	15 375
Créances diverses	17 793	19 009
Dépréciation	-27	-27
Autres créances	46 674	45 338
Autres actifs courants	3 245	5 453

La rubrique « Autres actifs courants » recouvre exclusivement les charges constatées d'avance. Toutes les créances inscrites en « Actifs courants » sont à échéance à moins d'un an.

La répartition des créances clients brutes et des dépréciations en fonction de leur ancienneté est présentée dans les tableaux ci-dessous :

Répartition par maturité	0 et 90 jours	90 et 180 jours	180 et 360 jours	au-delà de 360 jours	Total créances non échues
Créances clients brutes	28 %	5 %	4 %	2 %	61 %

Répartition par maturité	0 et 90 jours	90 et 180 jours	180 et 360 jours	au-delà de 360 jours	Total créances non échues
Dépréciation	0 %	22 %	11 %	67 %	0 %

6.2.1 Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers courants non exclus de la norme IFRS 9 se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2025	30/06/2025	Nature
Créances clients	82 532	71 395	Prêts et créances
Fournisseurs débiteurs	15 811	10 332	Prêts et créances
Avances courantes sur participations non consolidées			Prêts et créances
Total brut	98 343	81 727	
Dépréciation	-3 410	-2 434	Prêts et créances
Total net	94 933	79 293	

Les échéances des actifs financiers courants s'établissent à moins d'un an.

6.2.2 Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie passive

L'évolution de la trésorerie nette est la suivante :

En milliers d'euros	31/12/2025	30/06/2025
Disponibilités	24 522	25 340
Equivalents de trésorerie	950	150
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 472	25 490
Trésorerie passive	-678	-800
Trésorerie nette	24 794	24 690

6.3 Capitaux propres

6.3.1 Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère

Capital

Le capital, entièrement libéré, est de 3 360 847,05 euros. Il est composé de 7 468 549 actions d'une valeur nominale de 0.45 euro.

Le capital est détenu par le fondateur du Groupe et les membres de la famille Bastide à hauteur de 54.87 %, et cela au travers d'holdings (Société d'Investissement Bastide et Financière BGV) pour 53.41 % et par une détention directe d'un membre de la famille à hauteur de 1,56 %. La holding animatrice du Groupe est la société B Finance & Participations.

Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Au 31 décembre 2025, la société Bastide Le Confort Médical détient 56 382 actions, 2 748 au titre du contrat de liquidité et 53 634 actions en auto détention, soit au total 0,75 % du capital social. Le cours de clôture de l'action au 31 décembre 2025 s'élevait à 24,21 € euros.

Affectation du résultat et dividende

L'assemblée générale du 19 décembre 2025 de la société Bastide Le Confort Médical a voté l'affectation en autres réserves et report à nouveau de la perte de l'exercice d'un montant de -18 757 milliers d'euros.

6.3.2 Participations ne donnant pas le contrôle

Le détail de la variation des participations ne donnant pas le contrôle figure dans l'état de variation des capitaux propres.

L'évolution des participations ne donnant pas le contrôle sur l'année s'explique principalement par l'impact des variations de périmètre et le résultat de l'exercice attribuable à celles-ci.

6.3.3 Paiements fondés sur les actions

Il n'y a pas eu de plan d'attribution d'actions sur la période.

6.4 Provisions

L'évolution des provisions est la suivante :

en milliers d'euros	30/06/2025	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Variation de périmètre	Autres variations	31/12/2025
Passifs non courants	1 841	22	1 700				162
Indemnités fin de carrière	1 017	40	1				1 055
Total Passifs non courants	2 857	61	1 701	0	0	0	1 217
Passifs courants	1 701	1 191	2				2 890
Contentieux fiscal	0						0
Autres contentieux	559						559
Total Passifs courants	2 260	1 191	2	0	0	0	3 449
Total Provisions	5 117	1 252	1 704	0	0	0	4 666

En application de la norme IAS 37, les provisions dont l'échéance est de plus d'un an font l'objet d'une actualisation. La méthodologie de calcul de ces taux d'actualisation est présentée en note 4.12 de l'annexe des états financiers consolidés.

Les indemnités de fin de carrière sont les seuls avantages du personnel existants dans le Groupe. Ils ne concernent que les filiales françaises, cette obligation n'existant pas pour les filiales belges, espagnoles, britanniques, suisses et canadiennes. Ces indemnités ne sont pas couvertes par des actifs.

Les passifs courants et non courants sont essentiellement constitués de provisions pour risques fiscaux et sociaux. Les autres contentieux concernent principalement des litiges sociaux.

Les effets de sensibilité de la provision pour indemnités de fin de carrière aux variations du taux d'actualisation sont non significatifs, une variation du taux d'actualisation d'un point entraînerait une modification inférieure à 10 milliers d'euros.

6.5 Dettes financières courantes et non courantes

6.5.1 Composition des dettes financières

L'évolution des dettes financières non courantes et courantes est la suivante :

En milliers d'euros	30/06/2025	Augmentations	Diminution	Variation de périmètre	IFRS 5	Autres variations	31/12/2025
Emprunts obligataires	25 483	38				3	25 524
Emprunts auprès des états financiers	317 823	727	84 817			8 008	241 741
Emprunts non courants	343 306	765	84 817	0	0	8 011	267 265
Emprunts obligataires	-78					-3	-81
Emprunts auprès des états financiers	10 444	1	32			-8 484	1 929
Emprunts courants	10 366	1	32	0	0	-8 487	1 848
Concours bancaires courants	800	-123					678
Total	354 472	644	84 849	0	0	-476	269 792

L'ensemble des dettes financières courantes et non courantes correspondent à des passifs financiers au coût amorti. Les catégories de justes valeurs sont détaillées en note 4.11 de l'annexe des états financiers consolidés.

Les autres variations correspondent principalement aux reclassements courants / non courants des dettes.

6.5.2 Evolution des dettes financières

À la suite de la cession de l'entité BAYWATER et conformément au contrat de crédit signé le 25 juillet 2024, la cession a automatiquement engendré le remboursement anticipé d'une part du financement.

Ainsi, au 31 décembre la situation sur les financements a évolué :

- La tranche A a fait l'objet d'un remboursement intégral,
- La tranche B a fait l'objet d'un remboursement partiel,
- La tranche C a fait l'objet d'un remboursement partiel.

En lien avec le contrat de financement, persiste encore deux enveloppes :

- La tranche Crédit Renouvelable (RCF – Revolving Credit Facility) : Montant de 50 M€, permettant une flexibilité dans la gestion du fonds de roulement, avec des tirages possibles jusqu'à la date d'échéance – 25 juillet 2029 - sous réserve du respect des covenants financiers.
- Ligne Capex Non Engagée (Uncommitted Capex Facility) : Montant pouvant aller jusqu'à 75 M€, destiné au financement des projets de croissance et des acquisitions stratégiques, soumis à approbation préalable des prêteurs.

On rappelle que le contrat de crédit prévoit des obligations contractuelles strictes, notamment en matière de covenants financiers (ratio d'endettement, ratio de couverture des charges financières) et de remboursements anticipés obligatoires en cas de cession d'actifs ou de génération d'un excédent de trésorerie supérieur aux seuils définis. Par ailleurs, des mécanismes d'ajustement des marges sont prévus en fonction de l'évolution du Ratio de Levier du Groupe, selon une grille préétablie.

Ce contrat formalise ainsi une structure de financement équilibrée, combinant amortissement progressif, échéances différées et flexibilité de trésorerie, tout en garantissant une discipline financière rigoureuse.

6.5.3 Echéances contractuelles sur l'endettement financier net

Les échéances contractuelles résiduelles sur l'endettement financier net sont les suivants :

en milliers d'euros	Total	1 an	2 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	25 443	-81	-442	25 966
Emprunts auprès des états financiers	243 671	1 929	240 945	796
Concours bancaires courants	678	678		
Dettes financières	269 792	2 526	240 503	26 762
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 472	25 472		
Endettement net (hors IFRS 16)	244 319	-22 946	240 503	26 762
Dette locative IFRS 16	54 342	19 013	30 559	4 770
Endettement net (après IFRS 16)	298 662	-3 933	271 062	31 532

Les échéances relatives à la ligne « Emprunts auprès des établissements financiers » pour la part compris entre 2 et 5 ans correspondent aux tranches in fine B et C ainsi qu'au RCF tiré relatif au financement syndiqué mis en place le 25 juillet 2024

Dans le cadre de la renégociation de notre dette, certains montants de l'échéancier apparaissent négatifs en raison de l'application des règles d'IFRS 9. Cette norme impose une comptabilisation au coût amorti ce qui signifie que les frais de refinancement (frais de dossier, indemnités, etc.) ne sont pas comptabilisés immédiatement mais lissés sur la durée de l'emprunt via le taux d'intérêt effectif (TIE).

Ainsi, les ajustements comptables liés à la réévaluation de la dette peuvent temporairement réduire le montant des échéances affichées, sans pour autant impacter les flux de trésorerie réels. Ces montants négatifs traduisent donc uniquement un retraitement comptable et n'affectent pas les engagements financiers de l'entreprise.

Au 31 décembre 2025, la part variable et la part fixe des emprunts se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2025	30/06/2025
Taux fixe	10 %	7 %
Taux variable swapé	63 %	56 %
Taux variable	27 %	37 %
Dettes financières	100 %	100 %

L'endettement à taux variable est principalement basé sur l'Euribor 3 mois flooré à 0 et augmenté d'une marge fixe adossée à des clauses de step-up/step-down traduisant la performance du Groupe sur ses indicateurs RSE.

A l'inverse, une hausse de l'Euribor 3 mois de 100 points de base aurait une incidence négative sur le coût de l'endettement du groupe de 0,74 M€.

NB: calculé en appliquant une augmentation de 100 points de base sur la part non couverte du financement au 31 décembre 2025.

6.5.4. Engagements du Groupe dans le cadre des financements obtenus

La société a procédé le 25 juillet 2024 au refinancement de sa dette bancaire comme précisé au paragraphe 6.5.2. Ce contrat de financement prévoit un covenant unique gouverné par le respect d'un ratio de levier (désigné par les Dettes Financières Nettes Consolidées à la date du calcul du ratio / EBITDA consolidé des 12 derniers mois) inférieur à :

- 4,25 au 31 décembre 2025, 30 juin 2026 et 31 décembre 2026,
- 4 à compter du 30 juin 2027

Ce ratio est testé tous les semestres et est calculé en intégrant l'effet de la norme IFRS 16. A la date du 31 décembre 2025, le covenant en vigueur est respecté.

Par ailleurs, chacune des marges pourra être ajustée (Bonus / Malus) sur la base des KPI RSE définies dans le contrat de syndication.

S'ajoutent à cette dette bancaire syndiquée un emprunt « Obligation Relance » pour un montant total de 26 millions d'euros. Cet emprunt est à taux fixe.

6.5.5 Obligations locatives (IFRS 16)

En milliers d'euros	30/06/2025	Augmentations	Diminution	Variation de périmètre	Variation du taux de change	Autres variations	31/12/2025
Obligations locatives non courantes	38 218	5 446	1 260		-7	-7 068	35 330
Obligations locatives non courantes	38 218	5 446	1 260	0	-7	-7 068	35 330
Obligations locatives courantes	18 466	141	6 664		1	7 068	19 013
Obligations locatives courantes	18 466	141	6 664	0	1	7 068	19 013
Total	56 685	5 587	7 924	0	-5	0	54 343

6.6 Passifs courants et non courants

Les passifs courants et non courants se détaillent comme suit :

en milliers d'euros	31/12/2025	30/06/2025
Dettes fournisseurs	74 259	74 259
Dettes sociales et fiscales	46 367	45 010
Compléments de prix sur croissances externes	5 200	5 200
Autres dettes	10 927	10 244
Autres passifs courants et non courants	62 494	60 454
Total	136 753	134 713

L'évolution des compléments de prix s'explique principalement par les compléments de prix versés sur les acquisitions des exercices précédents.

Les dates de règlement des compléments de prix comptabilisés s'échelonnent jusqu'en 2026 au titre des performances 2024 et 2025.

6.7 Besoin en fonds de roulement

Les composantes du besoin en fonds de roulement (ci-après « BFR ») sont les suivantes :

en milliers d'euros	30/06/2025	Mouvements de l'activité	Pertes de valeur nettes	Variations de périmètre	Variation du taux de change	IFRS 5	Autres mouvements	31/12/2025
Stocks et en-cours	39 956	-62	-275		-10			39 609
Clients et comptes rattachés	68 961	2 422	-962		-18		8 719	79 123
Fournisseurs et comptes rattachés	-74 259	-2 729			-36		-8 719	-85 744
Autres créances et dettes	-5 572	-6 098	0	0	1 229	0	3 089	-7 351
Autres créances courantes	45 338	85			1 000		250	46 674
Autres actifs courants	5 453	-2 473			0		265	3 244
Autres dettes	-56 363	-3 711			229		2 574	-57 270
BFR	29 087	-6 468	-1 236	0	1 165	0	3 089	25 637

6.8 Produits

6.8.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la façon suivante :

en milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024 ⁽¹⁾
Ventes (IFRS 15)	95 629	94 970
Prestations de services et location (IFRS 16)	164 738	146 114
Total	260 367	241 084

La ventilation par métier est la suivante :

en milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024 ⁽¹⁾
Assistance Respiratoire	66 141	60 829
Nutrition-Perfusion	43 449	42 828
Diabète	15 833	12 266
Stomathérapie-Urologie-Cicatrisation	13 439	12 494
Maintien à Domicile :	101 401	95 985
<i>Magasins</i>	54 676	53 500
<i>Collectivités</i>	46 725	42 485
Autres	311	101
Total France	240 574	224 503
Filiales étrangères	19 793	16 581
Total	260 367	241 084

Les activités exercées dans chaque métier peuvent être décrites de la façon suivante :

- Assistance Respiratoire : produit des activités de prestations de santé réalisées au domicile des patients dans le cadre du traitement d'affections de longue ou de courte durée de nature respiratoire et nécessitant un traitement médicalisé de la pathologie ;
- Nutrition – Perfusion : produit des activités de prestations de santé réalisées au domicile des patients dans le cadre du traitement d'affections de longue ou de courte durée impliquant un traitement par perfusion (chimiothérapies, antibiothérapie, antidouleurs, nutrition parentérale...), par intubation (nutrition entérale) ou la régulation de l'insulinothérapie par pompe ;
- Maintien à domicile : produit des activités de négoce ou de prestations de services sur les articles de handicap et de maintien à domicile (fauteuils roulants, soulève malade, lits médicalisés, produits d'hygiène et d'incontinence).

La ventilation par zone géographique est la suivante :

en milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024 ⁽¹⁾
Ventes	95 629	94 970
<i>dont réalisées à l'étranger</i>	12 928	15 242
Prestations et location	164 738	146 114
<i>dont réalisées à l'étranger</i>	6 865	1 339
Total	260 367	241 084

Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger inclut le chiffre d'affaires de :

- Bastide Devco ;
- Intus ;
- Neumotec ;
- Keylab ;
- Airmedical Products ;
- Medpro ;
- Oxystore ;

6.8.2 Résultat opérationnel

La ventilation du résultat opérationnel par métier est la suivante :

en milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024 ⁽¹⁾
Assistance Respiratoire	6 945	6 293
Nutrition-Perfusion	3 563	3 968
Diabète	1 742	1 292
Stomathérapie-Urologie-Cicatrisation	300	304
Maintien à Domicile :	7 476	7 186
Magasins	4 252	4 253
Collectivités	3 224	2 933
Autres	0	-1 158
Total France	20 025	17 883
Filiales étrangères	2 197	1 870
Total	22 222	19 753

6.9 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels composent le résultat opérationnel non courant de la façon suivante :

en milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024 ⁽¹⁾
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	350	544
Autres produits opérationnels non courants	1 851	1 776
Autres charges opérationnelles non courants	-3 517	-5 047
Résultat opérationnel non courant	-1 316	-2 727

Le résultat opérationnel non courant est composé des natures de produits et charges suivants au 30 juin 2025 :

en milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024 ⁽¹⁾
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	350	544
Coûts d'intégration et de cession	0	74
Plus et moins-values de cession	-517	649
Frais de restructuration et d'acquisition	-62	-731
Litiges	-229	-2 302
IFRS 2	0	0
Autres	-858	-961
Résultat opérationnel non courant	-1 316	-2 727

Les coûts d'intégration et de cession correspondent à l'ensemble des coûts engagés pour le Groupe dans le cadre de ses acquisitions de filiales et de cession des fonds de commerce. La variation de la ligne « Litiges » s'explique par la comptabilisation d'une provision pour honoraires sur l'exercice précédent en lien avec le contrôle fiscal, comme détaillé dans la note 5.6.1. Compte tenu de leur caractère non habituel et non normatif, la direction du Groupe estime que ces charges sont à présenter dans ce poste du compte de résultat.

6.10 Coûts de l'endettement financier net

Le coût de l'endettement financier net se décompose de la façon suivante :

en milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024 ⁽¹⁾
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Intérêts sur emprunts	-10 750	-15 384
Intérêts sur obligations locatives (IFRS 16)	-1 970	-880
Autres	0	0
Coût de l'endettement financier brut	-12 720	-16 264
Coût de l'endettement financier net	-12 720	-16 264

6.11 Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers se décomposent de la façon suivante :

en milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024 ⁽¹⁾
Reprise de dépréciation sur participations et créances non consolidées		
Autres	0	1 947
Autres produits financiers	0	1 947
Dépréciation sur participations et créances non consolidées		
Autres	-400	-148
Autres charges financières	-400	-148
Total	-400	1 799

6.12 Impôts sur le résultat

6.12.1 Analyse de la charge fiscale

La ventilation de l'impôt sur le résultat se présente de la façon suivante :

en milliers d'euros	31/12/2025	31/12/2024 ⁽¹⁾
Impôts exigibles	3 167	4 701
Impôts différés	-289	724
Total	2 878	5 425

La société Bastide Le Confort Médical est mère d'un périmètre d'intégration fiscale qui inclut les sociétés suivantes :

- SB Formation ;
- Bastide Franchise ;
- Bastide centre de Stomathérapie ;
- Bastide Innovation
- AB2M
- Air + Santé
- APNEA Médical
- Assistance Technique Santé
- Bastide Groupe
- Bordo² Médical
- Lorair
- Entedom
- Expresspoly
- Hospitalisation à Domicile 13
- Humanair Médical
- Ipad Médical
- Médical Plus
- Ouest Médical R
- Service Oxygène
- Service Oxygène 31
- Up To Date
- Selenis Santé
- BR Aveyron
- BR Alsace
- BR Midi-Pyrénées
- 4s e-MED
- Bastide Global Care
- Bastide respiratoire
- BR Auvergne
- BR Bretagne
- BR IDF
- BR LR
- Eveil Santé
- FB Consult
- Home Respi
- Aixper'f
- Experf Alsace
- Experf Aquitaine
- Experf LR
- Experf Nord
- Experf Nord Est
- Experf PACA
- Experf Rhone Alpes
- Experf Vaucluse
- New Medical Concept
- Medic-home
- Carbam
- Probace
- VSB

6.12.2 Analyse des impôts différés

La ventilation des impôts différés se présente de la façon suivante :

en milliers d'euros	31/12/2025	30/06/2025
Impôt différé actif	1 364	1 315
Impôt différé passif	1 047	1 060
Impôt différé net	317	254

6.13 Information par secteur

Le Groupe diffuse une information, présentée en note 6.8 de l'annexe des états financiers consolidés en phase avec les reportings internes et la norme IFRS 8 qui détaille le chiffre d'affaires par zone géographique et activités.

L'analyse des agrégats de rentabilité, tel que résultat opérationnel courant et résultat opérationnel, est réalisée globalement par la direction du Groupe.

6.14 Résultats nets par action

En application de la norme IAS 33 le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice.

Le résultat dilué par action, lui, est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, augmenté du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion en actions ordinaires, de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Le résultat par action et le résultat dilué par action est présenté au niveau du compte de résultat consolidé.

6.15 Engagements hors bilan et suretés réelles

Les engagements relatifs aux établissements de crédits concernent des nantissements de parts sociales de filiales, gage de fonds de commerce et garantie hypothécaire n'ont pas été modifiés de façon significative depuis le 30 juin 2025.

6.16 Gestion des risques financiers

Le Groupe a identifié les principaux risques financiers afférents à son activité :

- Concernant les risques de crédit et de liquidité, le Groupe négocie son financement à travers une dette syndiquée. Le Groupe n'anticipe pas de problème de liquidité à court et moyen terme.
- Concernant les risques de taux, le Groupe gère ses risques de taux à l'aide d'instruments dérivés. La note 6.5.3 de la présente annexe précise la répartition des emprunts auprès des établissements financiers par nature de taux.

6.17 Actifs et passifs éventuels

La direction considère, en application des critères de la norme IAS 37, que les procédures judiciaires ou d'arbitrages décrites ci-après ne doivent pas faire l'objet d'une provision ou, le cas échéant, d'une provision complémentaire, ou de la reconnaissance d'un produit à recevoir au 31 décembre 2025, compte tenu du caractère incertain de leurs issues.

6.17.1 Litiges commerciaux

Aucun litige significatif n'a été identifié sur la période.

6.17.2 Autres litiges

À l'exception du contrôle fiscal décrit en note 5.6.1, aucun autre litige n'a été identifié.

6.18 Operations avec les parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées n'ont pas été modifiées de façon significative depuis le 30 juin 2025.

6.19 Evénements postérieurs à la clôture

Outre le contrôle fiscal évoqué en point 5.6.2, La société BCM fait l'objet d'une procédure de vérification par l'URSSAF depuis décembre 2025 portant sur les périodes à compter du 01/01/2023. Au regard des éléments demandés par le vérificateur, une provision pour risque de 500Keuros a été dotée et sera ajustée en fonction de l'évolution du contrôle.

6.20 Liste des sociétés intégrées dans les états financiers consolidés

Société	Siège social	N° Siret	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
4S eMED	Schweighouse-sur-Moder (67590)	801 047 762	100 %	100 %	IG
AB2M	Caissargues (30), France	451 224 943	100 %	100 %	IG
AFPM Holding	Lausanne, Suisse	CHE-104.442.573	100 %	100 %	IG
AIR + SANTE	Nîmes (30), France	453 841 512	100 %	100 %	IG
AIRMEDICAL PRODUCT	Barcelone, Espagne	B86081429	100 %	100 %	IG
AIXPER'F	Les Milles (13), France	501 934 475	100 %	100 %	IG
ALVEOLAIR	Fonsorbes (31), France	494 839 632	96 %	96 %	IG
ANISSA PATISSERIE	Caissargues (30), France	839 956 596	55 %	55 %	IG
APNEA MEDICAL	Messein (54), France	491 888 392	100 %	100 %	IG
ARAMIS	Artigues-près-Bordeaux (33370), France	883 829 236	92 %	77 %	IG
ART SOURCE	Viganello, Suisse		100 %	51 %	IG
ASSISTANCE TECHNIQUE SANTE	Caissargues (30), France	447 745 936	100 %	100 %	IG
ATOUTSOIN	Seichamps (54), France	812 663 631	80 %	80 %	IG
B2 (INSUDOM)	Caissargues (30), France	892 281 791	51 %	51 %	IG
B2R	Caissargues (30), France	819 339 623	88 %	88 %	IG
BASTIDE CANADA HOLDING	Canada		100 %	100 %	IG
BASTIDE DEVCO Ltd	Londres, Royaume-Uni	11 038 585	96 %	96 %	IG
BASTIDE FRANCHISE	Caissargues (30), France	498 615 640	100 %	100 %	IG
BASTIDE GROUPE	Caissargues (30), France	839 010 444	100 %	100 %	IG
BASTIDE HOMECARE DEVELOPMENT LTD	Londres, Royaume-Uni	10 404 347	100 %	100 %	IG
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	Caissargues (30), France	305 635 039	100 %	100 %	SM
BASTIDE TUNISIE	Tunis, Tunisie	B01101842017	49 %	49 %	MEE
BAYWATER HEALTHCARE UK	Crewe (Cheshire), Royaume-Uni	8 425 363	0 %	0 %	IG
BCG	Gallargues le Montueux (30), France	812 348 878	70 %	42 %	IG
BFC MEDICAL	Talant (21), France	790 608 855	100 %	100 %	IG
BORDO2 MEDICAL	Le Haillan (33), France	391 349 768	100 %	100 %	IG
BR ALSACE	Caissargues (30), France	893 884 841	100 %	100 %	IG
BR AUVERGNE	Caissargues (30), France	305 635 039	95 %	95 %	IG
BR AVEYRON	Caissargues (30), France	893 848 366	95 %	95 %	IG
BR BAYONNE	Caissargues (30), France	890 281 098	85 %	85 %	IG
BR BRETAGNE	Caissargues (30), France	948 961 438	95 %	95 %	IG
BR CAEN	Caissargues (30), France	890 485 576	90 %	90 %	IG
BR LR	Caissargues (30), France	909 382 442	100 %	100 %	IG
BR MIDI PYRENEES	Caissargues (30), France	909 322 588	95 %	95 %	IG
BR NIMES	Caissargues (30), France	909 615 916	70 %	70 %	IG
BR PACA	Caissargues (30), France	909 382 848	88 %	88 %	IG
BR RHONE	Caissargues (30), France	909 383 275	91 %	91 %	IG
BR SAVOIES	Caissargues (30), France	890 484 264	90 %	90 %	IG



Société	Siège social	N° Siret	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
CARBAM	Caissargues (30), France	911 971 943	100 %	100 %	IG
CARE Service	Avignon (84), France	902 067 289	0 %	0 %	IG
BASTIDE CENTRE DE STOMATHERAPIE	Toulouse (31), France	312 367 824	100 %	100 %	IG
CICA PLUS	Caissargues (30), France	799 289 327	0 %	0 %	IG
CICADUM	Caissargues (30), France	528 384 043	0 %	0 %	IG
CONFORTIS	Caissargues (30), France	342 086 915	0 %	0 %	IG
CORSICA SANTE	Vallecalle (20), France	818 245 300	88 %	88 %	IG
CORSICA SANTE 2A	Biguglia (20), France	885 306 258	80 %	50 %	IG
CORSIMED	Caissargues (30), France	848 830 386	63 %	63 %	IG
DIAB Santé	Gallargues le Montueux (30), France	790 199 111	92 %	92 %	IG
DIAB SANTE ALPES	Grenoble (38), France	894 033 323	92 %	92 %	IG
DIAB SANTE RHONE	Limonest (69), France	893 803 247	92 %	92 %	IG
DIABVIE	Caissargues (30), France	821 068 657	92 %	92 %	IG
DISTRIMED	Cuers (83), France	352 004 550	0 %	0 %	IG
DOM'Air	Caissargues (30), France	478 148 752	80 %	80 %	IG
DOMAIR SANTE VAL DE LOIRE (AD MEDI +)	Caissargues (30), France	892 338 914	70 %	56 %	IG
DORGE MEDIC	Jemeppe-sur-Sambre, Belgique	0443 678 988	0 %	0 %	IG
DYNA MEDICAL	Abrest (03), France	455 935 038	0 %	0 %	IG
DYNAVIE	Montrouge (92), France	530 924 950	0 %	0 %	IG
ENTEDOM	Epinal (88), France	433 848 694	100 %	100 %	IG
EXPERF ALSACE	Niederhausbergen (67), France	913 176 350	90 %	90 %	IG
EXPERF AQUITAINE	Canéjan (33), France	753 104 017	100 %	100 %	IG
EXPERF CENTRE	Rochecorbon (37), France	844 553 339	80 %	80 %	IG
EXPERF LANGUEDOC ROUSSILLON	Pérols (34), France	522 237 866	100 %	100 %	IG
EXPERF NORD	Lesquin (59), France	804 567 857	100 %	100 %	IG
EXPERF NORS EST	Pont-a-Mousson (54), France	888 831 724	100 %	100 %	IG
EXPERF PACA	Cuers (83), France	528 316 128	100 %	100 %	IG
EXPERF RHONE ALPES	Champagne-au-Mont d'Or (69), France	539 158 766	100 %	100 %	IG
EXPERF VAUCLUSE DROME	Avignon (84), France	753 159 458	100 %	100 %	IG
EXPRESSPOLY	Marseille (13), France	838 040 145	99 %	99 %	IG
FB CONSULT	Sèvres (92), France	520 298 571	100 %	100 %	IG
GENIUM	Milan, Italie		51 %	51 %	IG
HOME RESPI	Le Port Marly (78), France	820 415 032	100 %	100 %	IG
HOSPITALISATION A DOMICILE	Bouc Bel Air (13), France	409 050 523	100 %	100 %	IG
HUMAN'AIR MEDICAL	Couëron (44), France	448 980 300	100 %	100 %	IG
INTUS HEALTHCARE LTD	Crewe (Cheshire), Royaume-Uni	5 269 182	100 %	96 %	IG
IPAD MEDICAL	Saint Thibery (34), France	539 161 000	100 %	100 %	IG
KEYLAB MEDICALSL	Barcelone, Espagne	B61053922	100 %	100 %	IG
LORAIR (CARDAIR)	Metz (57), France	539 275 578	100 %	100 %	IG

Société	Siège social	N° Siret	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode
MAINTIEN A DOMICILE	Bouc Bel Air (13), France	428 902 449	0 %	0 %	IG
MAXICARE	Palaiseau (91), France	849 620 026	78 %	78 %	IG
MEDICAL PLUS	Baie Mahault (97), France	505 325 746	100 %	100 %	IG
MEDIC-HOME	Vendargues (34740)	750 084 220	100 %	100 %	IG
MEDPRO RESPIRATORY CARE	Canada		100 %	100 %	IG
MEDSOFT	Caissargues (30), France	504 933 862	0 %	0 %	IG
NEUMOTECNOLOGIAS SL	Barcelone, Espagne	B61408597	90 %	90 %	IG
NEW MEDICAL CONCEPT	Meyreuil (13), France	514 656 594	100 %	100 %	IG
OCCIT' PERF	Nîmes (30), France	880 244 835	100 %	100 %	IG
OUEST MEDICAL R	Marly-Le-Roi (78), France	752 468 892	100 %	100 %	IG
OXIGO	Utrecht, Pays-Bas		51 %	51 %	IG
PROBACE	La Ciotat (13600)	454 041 047	100 %	100 %	IG
PROMEFA	Lausanne, Suisse	CHE-107.455.595	100 %	100 %	IG
SANTELYNES	Orgeval (78), France	494 860 497	92 %	92 %	IG
SB FORMATION	Caissargues (30), France	750 641 748	100 %	100 %	IG
ASSEA SANTE (ex SELENIS)	Caissargues (30), France	900 719 659	100 %	100 %	IG
SERVICE OXYGENE	Bouc Bel Air (13), France	403 026 586	100 %	100 %	IG
SERVICE OXYGENE 31	Merville (31), France	420 483 158	90 %	90 %	IG
SERVICE OXYGENE LOIRET SO_45	Bouc Bel Air (13), France	883 120 230	90 %	90 %	IG
SERVICE OXYGENE OUEST SO_79	Bouc Bel Air (13), France	852 237 239	95 %	95 %	IG
SODIMED	Romanel sur Lausanne, Suisse	CHE-101.369.804	100 %	100 %	IG
SPHERE SANTE	Sartrouville (78), France	493 342 562	100 %	100 %	IG
TCM PHARMA	Caissargues (30), France	448 930 677	0 %	0 %	IG
ULIMED	Abrest (03), France	444 892 277	94 %	94 %	IG
UP TO DATE	Champs-Sur-Marne (77), France	419 952 577	100 %	100 %	IG
UTENSPA	Madrid, Espagne		100 %	51 %	IG
VSB MATERIEL MEDICAL	Vitry-le-François (51300)	411 512 189	100 %	100 %	IG
BASTIDE GLOBAL CARE	Caissargues (30), France	977 764 430	100 %	100 %	IG
BASTIDE DIABETE	Caissargues (30), France	914 684 493	92 %	92 %	IG
BASTIDE MAYOTTE	Dembeni (97), France	984 638 817	100 %	100 %	IG
BR IDF	Caissargues (30), France	951 251 479	100 %	100 %	IG
2 CAPS SANTE	Caissargues (30), France	539 683 904	0 %	0 %	IG
EVEIL SANTE	Caissargues (30), France	951 250 182	100 %	100 %	IG
DYNA RESPIRATOIRE	Caissargues (30), France	914 684 360	100 %	100 %	IG
OXYSTORE GmbH	Allemagne		100 %	100 %	IG

III – INFORMATIONS JURIDIQUES SEMESTRIELLES

Rapport gestion 31 décembre 2025

1. Évolution de l'activité et des résultats du semestre

a) Chiffre d'affaires

Voici l'évolution de notre chiffre d'affaires du Groupe au cours des trois dernières périodes semestrielles¹ :

- 249 734 k€ H.T. au 31 décembre 2022 (+ 11,9% par rapport à 2021)
- 265 024 k€ H.T. au 31 décembre 2023 (+ 6,1% par rapport à 2022)
- 275 529 k€ H.T. au 31 décembre 2024 (+ 4,0% par rapport à 2023)

Le chiffre d'affaires publié du 1^{er} semestre 2025-2026 (clos le 31 décembre 2025) s'élève ainsi à 260,4 M€, contre 275,2 M€ au 31 décembre 2024, cette baisse apparente résultant exclusivement de la sortie du périmètre des entités cédées ou classées en activités non poursuivies (Baywater, Cica Plus, Cicadam, entités belges, Medsoft).

A périmètre comparable (retraité IFRS 5 des activités non poursuivies), le chiffre d'affaires passe de 241,1 M€ à 260,4 M€, soit une progression de +8,0 %.

b) Dynamique par métiers²

En détail, l'activité de prestations de santé à domicile (Respiratoire, Nutrition-Perfusion-Diabète-Stomathérapie) qui représente un chiffre d'affaires total de 138,9 M€, enregistre une croissance organique solide de +7,9 %, malgré l'impact de la baisse tarifaire de 5 % sur l'apnée du sommeil intervenue au 1^{er} avril 2025.

L'activité de Maintien à domicile, dont le chiffre d'affaires semestriel atteint 101,4 M€, est en hausse de +5,6%, avec :

- en collectivités : 46,7 M€, +10 %, soutenus par la bonne performance des activités locatives et le gain de plusieurs marchés ;
- en magasins / internet : 54,7 M€, +2,2 %, tirés par les activités locatives en magasin et les ventes e-commerce.

L'Assistance respiratoire enregistre elle aussi une forte croissance avec un chiffre d'affaires de 66,1 M€ sur ce premier semestre (contre 60,8 M€ au premier semestre de l'exercice précédent), portée, en France par des gains de parts de marché en apnée du sommeil et, à l'international, par le développement des activités au Royaume-Uni, en Italie et au Canada.

Il convient également de noter la progression de la Nutrition-Perfusion dont le chiffre d'affaires est passé de 42,8 M€ sur le premier semestre 2024/2025 à 43,4 M€ sur ce semestre 2025/2026 et de

¹ Chiffres non retraités des « Activités non poursuivies » : Cica Plus, Cicadam, Dorje Medical, Dyna Medical, Medsoft,

² Les données comparatives au 31 décembre 2024 ont été retraitées du fait du classement en « Activités non poursuivies » conformément à la norme IFRS 5

l'activité Diabète dont le chiffre d'affaires a progressé de 12,3 M€ à 15,8 M€ sur cette même période.

Enfin, il convient de signaler que les réorganisations engagées sur l'activité de Stomathérapie-Urologie-Cicatrisation ont permis de faire progresser le chiffre d'affaires qui s'établit à 13,4 M€ sur ce premier semestre contre 12,5 M€ au premier semestre 2024/2025.

c) Résultat opérationnel et rentabilité²

Sur le premier semestre clos au 31 décembre 2025, le Groupe enregistre :

- un résultat opérationnel courant de 23 538 k€, en progression par rapport aux 22 480 k€ au 31 décembre 2024 ;
- un résultat opérationnel de 22 222 k€, contre 19 753 k€ au 31 décembre 2024 ;
- un résultat net des activités poursuivies de 6 224 k€ (vs -138 k€ au 31 décembre 2024) ;
- un résultat net des activités non poursuivies de 24 409 k€, principalement lié à la cession de Baywater ;
- un résultat net consolidé de 30 633 k€, contre 2 171 k€ au 31 décembre 2024.
- La marge opérationnelle courante sur les activités poursuivies ressort à un niveau proche de 9 %, en ligne avec l'objectif de maintien autour de 9 % communiqué pour l'exercice 2025-2026.

Le coût de l'endettement financier net s'élève à 12 720 k€, en baisse par rapport aux 16 264 k€ enregistrés au 31 décembre 2024, traduisant notamment l'effet du refinancement bancaire et de la réduction de l'endettement brut.

2. Évolution de l'activité et des résultats du semestre

a) Structure du bilan

Au 31 décembre 2025, le total de bilan consolidé s'établit à 580 523 k€, contre 661 028 k€ au 30 juin 2025, cette diminution reflétant principalement la sortie du périmètre des activités non poursuivies (Baywater et autres actifs classés IFRS 5).

Les capitaux propres part du Groupe atteignent 102 746 k€ (contre 71 299 k€ au 30 juin 2025), soit un renforcement significatif lié au résultat net de la période et aux variations de périmètre.

Les actifs non courants s'élèvent à 386 400 k€ (goodwill : 182 025 k€, droits d'utilisation IFRS 16 : 52 161 k€, autres incorporels : 10 526 k€, corporels : 132 849 k€).

Les actifs courants s'établissent à 194 123 k€, dont 39 609 k€ de stocks, 79 122 k€ de créances clients et 25 472 k€ de trésorerie et équivalents de trésorerie.

b) Endettement et covenants

Les dettes financières (hors IFRS 16) s'élèvent à 269 792 k€ au 31 décembre 2025, contre 354 472 k€ au 30 juin 2025, reflétant les remboursements effectués au cours du semestre et l'effet des différentes cessions réalisées.

La trésorerie nette ressort à 25 472 k€.

L'endettement net hors IFRS 16 s'établit à 244 319 k€, et à 298 662 k€ après prise en compte des dettes locatives IFRS 16 (54 342 k€).

Conformément au contrat de financement syndiqué conclu le 25 juillet 2024 pour un montant global de 375 M€ (tranches A, B, C, RCF et ligne Capex non engagée), le Groupe est soumis au respect d'un covenant de levier (Dettes financières nettes / EBITDA) inférieur à 4,25 au 31 décembre 2025, covenant qui est respecté à cette date.

Le Groupe poursuit sa politique active de gestion du risque de taux, avec une dette composée à 7 % de taux fixe, 56 % de taux variable couvert par swaps et 37 % de taux variable non couvert, essentiellement indexé sur l'Euribor 3 mois.

3. Événements importants du semestre et incidences sur les comptes

a) Gouvernance

Lors de l'Assemblée générale mixte du 19 décembre 2025, les actionnaires ont décidé, d'une part, de renouveler pour une durée de trois ans le mandat d'administrateur de Monsieur Olivier MARES, lequel arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2028 et, d'autre part, de ratifier la cooptation de Madame Betty POILLEUX en qualité d'administratrice, intervenue en remplacement de Madame Julie CAREDDA, démissionnaire de ses fonctions le 27 mai 2025. Le mandat de Madame Betty POILLEUX prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2026. Madame Betty POILLEUX a également été désignée membre du Comité d'audit par le Conseil d'administration du 21 octobre 2025.

Par ailleurs, lors de sa réunion du 21 janvier 2026, le Conseil d'administration a décidé de nommer Monsieur Olivier MARES membre du comité CNR RSE ESG. Réuni le 23 janvier 2026, ce comité l'a nommé président.

b) Opération de croissance externe et cession d'actifs

Au cours du premier semestre 2025-2026, le Groupe a poursuivi la mise en œuvre de sa stratégie de recentrage sur ses métiers et géographies jugés les plus porteurs avec la finalisation de la cession de la société Baywater en date du 19 septembre 2025.

Le Groupe a également réalisé l'acquisition d'un fonds de commerce d'une société exerçant une activité de maintien à domicile, dans le cadre de sa liquidation judiciaire (la société LA BEL SANTE).

4. Prévisions pour le second semestre et perspectives 2025-2026

Compte tenu de la bonne dynamique observée sur ce premier semestre, et du marché des prestations de santé à domicile, le Groupe confirme ses perspectives pour l'exercice 2025-2026 telles que présentées au marché à savoir :

- un objectif de chiffre d'affaires annuel d'au moins 510 M€, ajusté des effets des cessions et des éventuelles nouvelles opérations de croissance externe ;
- une marge opérationnelle maintenue autour de 9 %, en ligne avec le niveau atteint au premier semestre sur les activités poursuivies ;
- la poursuite du désendettement grâce à l'impact combiné des cessions d'actifs, de la bonne génération de cash-flow opérationnel et d'une gestion rigoureuse des investissements et du besoin en fonds de roulement.

5. Principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir

La Société est exposée à un certain nombre de risques et d'incertitudes décrits dans le rapport de gestion du rapport financier annuel. Les principaux risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité au cours du second semestre de l'exercice sont les suivants.

La Société évolue dans un environnement économique et financier marqué par des incertitudes liées notamment au contexte politique en France, caractérisé par une visibilité limitée quant aux orientations économiques et budgétaires à moyen terme pouvant avoir une incidence sur le remboursement des prestations couvertes par l'assurance maladie publique, ainsi qu'à un environnement international demeurant affecté par des tensions géopolitiques. À la date d'établissement du présent rapport, ces éléments n'ont pas eu d'incidence significative sur l'activité ou la situation financière de la Société, mais leur évolution pourrait être susceptible d'affecter l'environnement économique dans lequel elle opère.

Le Groupe reste attentif aux impacts potentiels des mesures de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026, ainsi qu'aux évolutions tarifaires déjà actées dans certains de ses métiers (notamment l'apnée du sommeil, déjà affectée par une baisse de 5 % au 1er avril 2025).



IV – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE 2025

Période du 1^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2025

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société Bastide le Confort Médical, relatifs à la période du 1^{er} juillet 2025 au 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les commissaires aux comptes

Montpellier, le 30 Mars 2026

KPMG SA

Laurent Fougerolle

Associé

AXIOME Audit et Stratégie

Pierrick Belen

Associé



Bastide
GROUPE